

MARS
2026

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé
Occitanie

Drapps
OCCITANIE
Dispositif Régional d'Appui
en Prévention et Promotion
de la Santé



Promotion
Santé
Occitanie

SANTÉ & VULNÉRABILITÉS
CREAI
ORS
OCCITANIE
*Coopérer
pour
nuancer*



BIBLIOGRAPHIE COMMENTÉE

Promotion de la santé des femmes en situation de précarité :

Repères pour la pratique et mises en œuvre
inspirantes.

Mars 2026,

Bibliographie commentée réalisée par Emilie BEC (CREAI-ORS Occitanie)
Coordination Christine ROLLAND (coordinatrice du DRAPPS Occitanie)

Citation proposée : BEC Emilie, « **Promotion de la santé des femmes en situation de précarité : Repères pour la pratique et mises en œuvre inspirantes.** » *Bibliographie commentée*, CREAI-ORS Occitanie, DRAPPS Occitanie, 2025-10, 52 p.

Découvrez la nouvelle version de DOCCITANIE SANTÉ

Le portail documentaire en santé

En 2025, le site collaboratif DOCCitania Santé, cocréé en 2018 par le CREA-ORS et Promotion Santé Occitanie, a bénéficié d'une refonte complète, portant à la fois sur son architecture, son organisation des contenus et son interface graphique.

Cette évolution a visé à moderniser l'interface, améliorer l'ergonomie et faciliter l'accès aux ressources documentaires pour l'ensemble des professionnels de santé de la région.



La plateforme propose une large diversité de produits documentaires, parmi lesquels :

- Des veilles documentaires,
- Des supports pédagogiques,
- Des revues de littérature,
- Des bibliographies thématiques,
- Des dossiers documentaires,
- Des ouvrages et revues,
- Des bases de données.

L'ensemble des ressources référencées sont produites et issues des fonds documentaires des structures partenaires.

Elles sont classées par thématiques et par publics, afin de faciliter l'accès rapide aux ressources utiles à vos projets.

Pour compléter cette offre, DOCCitania vous permet d'accéder à des ressources en ligne grâce à une outilthèque numérique et une sitotheque.

Enfin, DOCCitania Santé recense des événements organisés en Occitanie dans les domaines de la promotion et de l'éducation pour la santé, classés selon leur échelle de rayonnement : régionale, nationale ou internationale.



Connectez-vous sur

www.doccitania-sante.fr



DES RESSOURCES EN LIEN AVEC LA THÉMATIQUE :
Citoyenneté/Egalité

SUR L'OUTILTHÈQUE NUMÉRIQUE

L'outilthèque rassemble des ressources pédagogiques diverses consultables et/ou téléchargeables en ligne.

[Visiter l'Outilthèque](#)

SOMMAIRE

Cliquez sur l'une des parties pour y accéder directement.

Préambule	1
Santé des femmes en situation de précarité	3
Spécificités et vulnérabilités	4
Déterminants sociaux et économiques	6
Santé et genre.....	12
Sans-abrisme, errance et exil.....	18
Agir pour améliorer la santé des femmes.....	23
Recommandations et pistes d'amélioration.....	24
Projets et initiatives inspirantes	35
Violences sexistes et sexuelles	46
Données de cadrage.....	46
Prévention des violences sexistes et sexuelles.....	57
Pour aller plus loin	64

PREAMBULE

Cette bibliographie commentée est réalisée par le service documentaire du CREAI-ORS Occitanie, dans le cadre du Dispositif régional d'appui en prévention et promotion de la santé (DRAPPS) piloté par l'Agence régionale de santé (ARS) et porté par Promotion Santé Occitanie. Le dispositif régional a pour mission de soutenir l'ARS et les acteurs de santé publique pour :

- Contribuer à l'amélioration de la qualité des actions et des pratiques en prévention et promotion de la santé
- Renforcer les capacités des acteurs

Les objectifs visés par la mise en œuvre du dispositif sont les suivants :

- Participer à la production et au transfert des données probantes en promotion de la santé issues des recherches interventionnelles en santé des populations, des savoirs expérientiels des publics et des professionnels, de la littérature grise, des rapports institutionnels et d'expertises, des évaluations et capitalisation d'expériences
- Contribuer à la professionnalisation des acteurs œuvrant dans le champ de la promotion de la santé
- Exercer une fonction d'expertise en promotion de la santé
- Fédérer les compétences, et ressources régionales en promotion de la santé, les organiser en un réseau de contributeurs

Le DRAPPS élabore des bibliographies thématiques commentées et des dossiers de connaissances. Aussi appelé « dispositif de courtage de connaissances en santé », le Drapps favorise la diffusion, l'adoption et l'appropriation des connaissances et des savoirs les plus à jour possible en vue de leur utilisation dans la pratique professionnelle et dans la prise de décision en santé publique.



Retour au sommaire

Le partenariat entre le CREAI-ORS et Promotion Santé Occitanie est également représenté par le portail DOccitanie, spécialisé dans l'information en santé, alimenté par les centres documentaires de ces deux structures. Ce portail permet l'accès aux ressources en santé et en promotion de la santé, des acteurs et décideurs de la région, ainsi que l'accès aux productions et services des centres de documentation du CREAI-ORS Occitanie, de Promotion Santé Occitanie et des autres structures adhérentes.

L'autrice remercie les personnes ayant participé à la relecture de ce document.



Inscrivez-vous à la newsletter du DRAPPS



Accéder à DOccitanie



SANTE DES FEMMES EN SITUATION DE PRECARITE

La **précarité** touche particulièrement les femmes. Elles constituent également la **quasi-totalité des parents isolés**, sachant **qu'un tiers de ces familles vit sous le seuil de pauvreté**. Elles sont plus souvent confrontées au **chômage**, à **l'instabilité professionnelle**. Par ailleurs, elles occupent, en **grande majorité, des postes à temps partiel** et des **emplois peu qualifiés**. Les femmes, comparées aux hommes, ont ainsi plus de risques de connaître la précarité durant leur parcours professionnel, avec des répercussions sur leurs conditions de retraite. Cette précarité entraîne des **répercussions importantes sur leur santé**, accentuant **les inégalités sociales de santé**. Les femmes en situation de précarité font face à un **cumul de difficultés** : **stigmatisation, multiples responsabilités quotidiennes, surcharge mentale, préoccupations permanentes, isolement et manque de temps ou de moyens** pour prendre soin d'elles-mêmes. Leur quotidien est marqué par un **stress chronique**. Cette **précarité accroît les risques de maladies**, notamment **en santé mentale** et en matière de **pathologies transmissibles**¹.

Cette bibliographie commentée propose une sélection de ressources consacrées à la **promotion de la santé des femmes en situation de précarité**. Elle prolonge la bibliographie

« [Promouvoir la santé des publics précaires](#) » parue en juillet 2025, sans reprendre les définitions et repères conceptuels déjà développés, mais en mettant plutôt l'accent sur des références complémentaires éclairant les enjeux et spécificités propres à la santé des femmes. Elle est structurée en **trois parties**. La première présente des **éléments de cadrage sur les spécificités et les vulnérabilités des femmes**, en particulier celles en situation de précarité. La deuxième partie propose un focus sur **les violences sexistes et sexuelles** auxquelles elles sont exposées, ainsi que leurs conséquences sur leur santé et leur parcours de vie. Enfin, **la troisième partie décrit les stratégies et dispositifs de prévention** mis en place pour promouvoir la santé des femmes précaires, réduire les inégalités et favoriser leur accès aux droits et aux soins.

Les documents sélectionnés sont **accessibles en ligne ou disponibles sur demande par e-mail**. Ils sont classés par ordre chronologique, **du plus récent au plus ancien**. Tous les liens hypertextes mentionnés ont été vérifiés pour la dernière fois en octobre 2025.

¹ BAYAD Viviane, FETE Margaux, AUGUSTIN Juna, (et al.), **Promouvoir la santé des femmes : approches et coopérations locales**, Fabrique territoires santé, 2025-04, 65 p. Disponible. <https://www.fabrique-territoires-sante.org/ressources/nos-publications/dossiers-ressources/sante-des-femmes-et-inegalites-sociales-et-territoriales-de-sante-2/>



SPECIFICITES ET VULNERABILITES

Les **inégalités de santé** auxquelles les femmes sont confrontées résultent d'une **interaction complexe** entre **divers facteurs biologiques, sociaux et économiques**. Ces inégalités se trouvent souvent **renforcées par la précarité et par des déterminants sociaux multiples** qui influencent directement ou indirectement leur état de santé. **La biologie féminine**, avec ses **spécificités hormonales, reproductives et physiologiques**, joue un rôle déterminant dans la manière dont certaines maladies se manifestent ou évoluent. Par ailleurs, les femmes assument **souvent de nombreuses responsabilités** comme la gestion du foyer, la prise en charge des enfants ou des personnes âgées, ainsi que des emplois souvent précaires ou à temps partiel. Ces multiples obligations **limitent le temps, l'énergie et les ressources** dont elles disposent pour s'occuper d'elles-mêmes. De plus, **les conditions de vie**, telles que la **vie en milieu rural** avec un accès limité aux services médicaux, **la précarité de l'emploi** souvent caractérisée **par des contrats instables ou des horaires flexibles**, ainsi que des **situations comme le sans-abrisme, l'exil ou le handicap**, contribuent à accroître les risques sanitaires spécifiques aux femmes. Ces circonstances peuvent limiter la prévention, le dépistage, l'accès aux soins et le suivi médical nécessaires à une prise en charge adaptée.

LES CHIFFRES POUR COMPRENDRE

4,9 millions de femmes

vivent en France sous le seuil de pauvreté (et 4,3 millions d'hommes⁷)

64 %

des personnes **renonçant aux soins** sont des femmes

74 %

de personnes **en situation de non-recours aux minimum vieillesse** sont des femmes

48 %

de la part des personnes en situation d'insuffisance alimentaire⁸ sont des femmes

75 %

des femmes **demeurent majoritaires à occuper des emplois à temps partiels**, avec des conditions et une organisation de travail précaire (horaires décalés, faible rémunération, exposition à des produits chimiques...)

1,6 millions

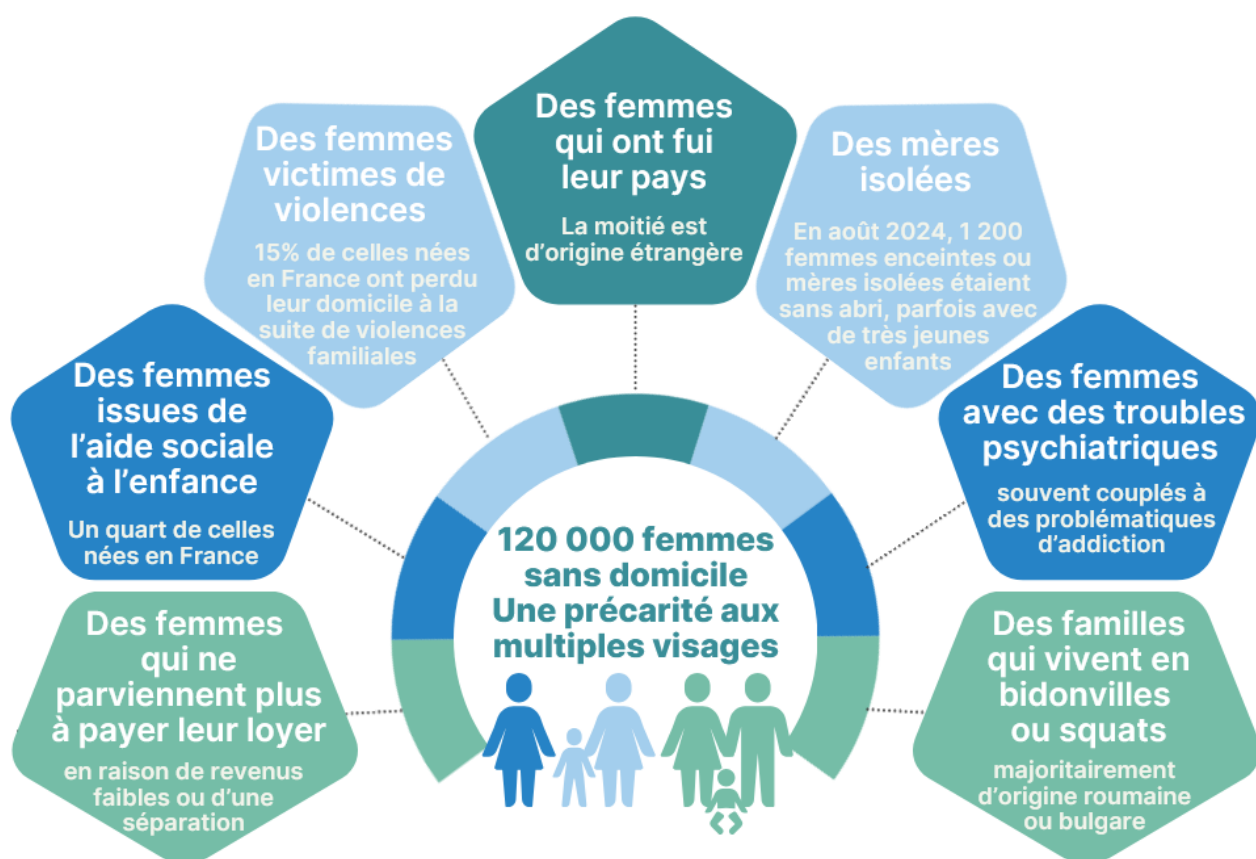
sur les 2 millions de familles monoparentales en France **ont pour cheffe de famille une femme**. Et, quelle que soit leur typologie familiale, elles portent **de manière prédominante la charge mentale** de l'organisation domestique et de l'éducation des enfants.

Source : **Plaidoyer. Santé des femmes en situation de précarité**, FAS, 2024-03, 28 p.

[Accéder au document](#)



Retour au sommaire



Source : EVREN Agnès, PHINERA-HORTH Marie-Laure, RICHARD Olivia, (et al.), **Femmes sans abri, la face cachée de la rue**, Sénat, Délégation aux droits des femmes, 2024-10, 185 p.
<https://www.senat.fr/rap/r24-015-1/r24-015-11.pdf>

Déterminants sociaux et économiques

Les femmes demeurent particulièrement exposées à la pauvreté et à la précarité, en raison d'inégalités persistantes dans l'accès à l'emploi, aux revenus et aux droits sociaux. Leurs parcours professionnels sont souvent marqués par des interruptions, des temps partiels subis et des salaires inférieurs, qui fragilisent leur autonomie économique et leur santé. La précarité féminine s'enracine dès la jeunesse et se prolongent jusqu'à la retraite, avec des effets durables sur les conditions de vie, la santé et le bien-être.



Le coût de la séniorité des femmes. Sortir de l'invisibilisation pour prévenir la précarité de demain, Fondation des femmes, 2025-06, 54 p.

[Accéder au document](#)

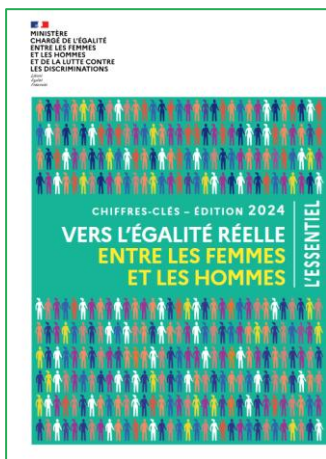
Le rapport montre que les inégalités entre femmes et hommes s'aggravent après 40 ans. Les carrières féminines sont plus souvent interrompues, à temps partiel et concentrées dans des secteurs peu valorisés, ce qui limite les perspectives professionnelles et fragilise les retraites. Les femmes assument aussi une charge importante d'aidance familiale, subissent les effets de la ménopause et des conditions de travail pénibles. Beaucoup se retrouvent dans une situation de précarité entre emploi et retraite, et leurs pensions sont inférieures à celles des hommes.



8 mars Journée internationale des droits des femmes. Les femmes premières touchées par la pauvreté, FAS, 2025-03, 2 p.

[Accéder au document](#)

Ce communiqué alerte sur la féminisation alarmante de la précarité en France, qui touche près de 5 millions de femmes. Il montre que les femmes sont particulièrement exposées à la pauvreté en raison de faibles revenus, d'emplois précaires et de responsabilités familiales accrues, notamment comme cheffes de familles monoparentales. Le document propose des solutions concrètes aux pouvoirs publics, telles que le renforcement de l'accès au logement et à l'emploi, la garantie des droits et services publics, ainsi qu'une amélioration des soins de santé pour les femmes vulnérables. La FAS appelle à une reconnaissance et une action urgente du gouvernement.

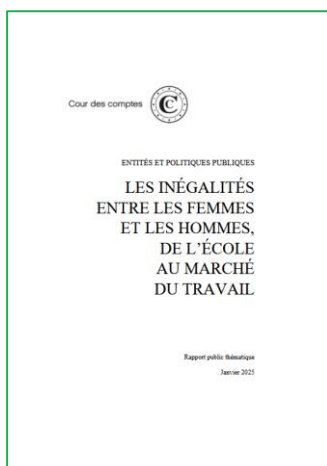


[Accéder au document](#)

Ce communiqué de presse, signé par 37 fédérations et associations nationales, alerte sur l'aggravation de la précarité des femmes en France. Il souligne qu'elles sont particulièrement touchées par la pauvreté et l'emploi précaire, qu'elles dirigent la majorité des familles monoparentales en difficulté, et qu'elles perçoivent des retraites inférieures en raison d'inégalités salariales et de carrières discontinues. Les associations appellent l'État à agir en renforçant l'accès à l'emploi des femmes, en développant des modes de garde adaptés et en garantissant leur autonomie financière via une révision des conditions d'accès à la protection sociale.

Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Edition 2024, Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, 2025-02, 107 p.
[Accéder au document](#)

Cette édition 2024 présente, sous forme d'infographies pédagogiques, les dernières données disponibles sur l'égalité entre les femmes et les hommes en France et dans le monde en abordant cinq grandes thématiques : les violences sexistes et sexuelles, la santé des femmes et l'accès aux droits, l'égalité professionnelle et l'autonomie économique, la culture de l'égalité et la situation des femmes dans le monde, avec un focus particulier sur les inégalités dans le sport.



Les inégalités entre les femmes et les hommes de l'école au marché du travail, Cours des comptes, 2025-01, 151 p.

[Accéder au document](#)

Ce rapport évalue la politique de l'État en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, en particulier dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Il souligne des avancées budgétaires et législatives, mais pointe des faiblesses structurelles dans le pilotage, la coordination et l'évaluation des actions menées. La Cour des comptes critique un portage politique insuffisant, un pilotage administratif dispersé, et une budgétisation encore peu intégrée. Elle note que les indicateurs de performance sont souvent inadaptés et que les dispositifs restent trop morcelés pour répondre efficacement aux besoins des femmes, notamment les plus précaires. Le rapport appelle à une stratégie cohérente, à une meilleure articulation entre les acteurs publics et associatifs, et à une évaluation rigoureuse des politiques mises en œuvre. Il insiste sur la nécessité de renforcer les moyens humains et financiers du service des droits des femmes, et de garantir une pérennité des financements pour les associations de terrain.



La pauvreté selon le sexe, Observatoire des inégalités, 2024-12, en ligne

[Accéder au document](#)

Ce texte analyse la pauvreté selon le sexe, en montrant qu'au-delà des statistiques de ménage qui affichent des taux similaires pour hommes et femmes, l'examen des ressources individuelles révèle des écarts importants. Les femmes, notamment les mères célibataires, les travailleuses à temps partiel, les moins qualifiées et les retraitées, disposent de revenus personnels nettement inférieurs à ceux des hommes. Le texte conclut en distinguant la pauvreté mesurée par le niveau de vie du ménage de la pauvreté individuelle, qui révèle la vulnérabilité économique des femmes, particulièrement en cas de séparation.





État de la pauvreté en France 2024. Prestations sociales : quand la solidarité s'éloigne, Secours Catholique, Caritas France, 2024-11, 171 p.

[Accéder au document](#)

Ce rapport 2024 analyse l'affaiblissement de la protection sociale et ses impacts sur les personnes précaires. Il met en lumière la hausse du non-recours aux aides, aggravée par la dématérialisation des démarches et le durcissement des conditions d'accès, transformant l'obtention de droits en « parcours du combattant » marqué par la stigmatisation. Si le rapport aborde globalement la précarité, il souligne que ce sont majoritairement des femmes, souvent mères isolées, en emploi précaire ou allocataires de minima sociaux, qui subissent ces obstacles administratifs, accentuant leur vulnérabilité et limitant leur accès effectif aux droits fondamentaux. Le texte appelle à recentrer les services publics sur l'humain et à simplifier les procédures pour garantir l'égalité d'accès, notamment pour les femmes et autres publics les plus fragiles.

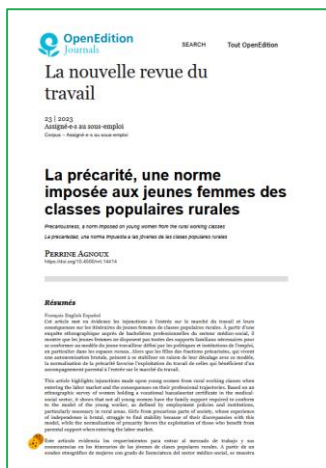


Précarité des femmes en première ligne, Secours Catholique Caritas France, 2023-11, pp. 3-27

[Accéder au document](#)

Ce document met en évidence la précarité grandissante des femmes en France, premières victimes de la pauvreté, notamment les mères isolées et les retraitées, majoritaires parmi les personnes accompagnées par le Secours Catholique. Il analyse les causes de cette vulnérabilité – division sexuée du travail, inégalités d'accès aux droits sociaux et insuffisances de la protection sociale – et propose des réformes structurelles pour garantir leur émancipation économique et reconnaître leur rôle essentiel dans le « prendre soin ».

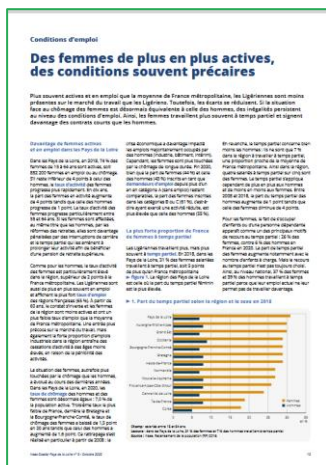




AGNOUX Perrine, **La précarité, une norme imposée aux jeunes femmes des classes populaires rurales**, La nouvelle revue du travail, n° 23, 2023, en ligne.

[Accéder au document](#)

Cet article montre comment les exigences pour entrer sur le marché du travail affectent le parcours des jeunes femmes des classes populaires rurales. Grâce à une enquête ethnographique auprès de bachelnières professionnelles du secteur médico-social, il explique que ces jeunes femmes n'ont pas toutes le soutien familial nécessaire pour correspondre au modèle du « jeune travailleur » attendu par les politiques et institutions de l'emploi, surtout en milieu rural. Celles qui n'ont pas ce soutien, et qui doivent devenir autonomes très rapidement, ont du mal à trouver un emploi stable car elles ne répondent pas aux critères de ce modèle.



RIVILLON Yohann, **Des femmes de plus en plus actives, des conditions souvent précaires**, Insee dossier Pays de la Loire, n° 9, 2022-10, 2 p.

[Accéder au document](#)

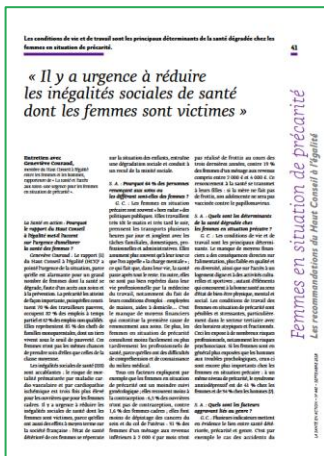
Ce document analyse l'évolution de la situation professionnelle des femmes dans les Pays de la Loire, où leur taux d'activité et d'emploi ont augmenté, atteignant voire dépassant ceux des hommes. Toutefois, des inégalités persistent : les femmes occupent plus souvent des emplois à temps partiel, souvent contraints par des responsabilités familiales, et des contrats précaires comme les CDD, avec des conséquences sur leurs carrières, leurs salaires et leurs retraites.



PINEL Laurie, Conditions de vie des jeunes femmes en zone rurale : des inégalités par rapport aux hommes ruraux et aux urbaines, Études et résultats, n° 1154, 2020-07, 6 p.

[Accéder au document](#)

Ce document analyse les conditions de vie des jeunes femmes âgées de 18 à 24 ans en milieu rural en France métropolitaine, en les comparant aux hommes ruraux et aux femmes urbaines. S'appuyant sur l'Enquête nationale sur les ressources des jeunes de 2014, il montre que ces jeunes femmes sont moins souvent étudiantes et, lorsqu'elles le sont, elles visent des diplômes de niveau inférieur, généralement au maximum bac+3. Après leurs études, elles accèdent à l'emploi aussi fréquemment que les jeunes femmes urbaines mais occupent davantage des postes précaires et reçoivent moins d'aide parentale pour leur premier emploi que les hommes ruraux.



COURAUD Geneviève, QUERUEL Nathalie, Il y a urgence à réduire les inégalités sociales de santé dont les femmes sont victimes, La Santé en action, n° 445, 2018-09, pp. 41-42

[Accéder au document](#)

Cet article présente une entrevue avec Geneviève Couraud du Haut Conseil à l'égalité, qui alerte sur la dégradation de la santé des femmes en situation de précarité. Celles-ci sont souvent des travailleuses pauvres ou des mères seules, exposées à des conditions de vie et de travail difficiles. L'entretien dénonce également l'approche masculine de la médecine et des politiques de santé au travail, qui ignorent les spécificités féminines, notamment en matière de risques professionnels et de symptômes cardiaques. Le Haut Conseil recommande notamment de collecter des données sexuées, de simplifier l'accès aux aides financières et d'adapter les critères de pénibilité pour mieux refléter la réalité des femmes précaires.

Santé et genre

Les différences entre les femmes et les hommes en matière de santé ne relèvent pas seulement de la biologie, mais aussi des rapports sociaux et des biais de genre qui influencent la recherche, le diagnostic et la prise en charge. Ces inégalités se traduisent par une moindre reconnaissance des besoins spécifiques des femmes, notamment dans les domaines de la santé mentale, reproductive et périnatale.



BALDUCCHI Marie-Josée, ULLERN Anouk, **Inégalités de genre et santé des femmes au prisme de la périnatalité**, CESE, 2025-09, 250 p.

[Accéder au document](#)

Ce rapport aborde les inégalités de santé selon le genre. La médecine et la recherche restent centrées sur le modèle masculin et entraînent des diagnostics tardifs et des soins inadaptés pour les femmes. Le sexisme ordinaire, les discriminations dans les carrières médicales et les violences sexistes et sexuelles touchent à la fois les étudiantes et les professionnelles. La périnatalité révèle aussi de nombreuses difficultés, de la conception au post-partum, qui pèsent surtout sur les femmes précaires, en situation de handicap ou issues de minorités. La France connaît en plus une mortalité maternelle et infantile plus élevée que celle de nombreux pays européens. Le rapport souligne la nécessité de mieux prendre en compte la santé mentale et environnementale, de réduire les inégalités sociales et territoriales liées à la fermeture des maternités et au manque de moyens des PMI, et de valoriser le rôle des sage-femmes. Il souligne enfin l'insuffisance des politiques publiques qui peinent à répondre aux enjeux.





NAGNONHOU Christelle, LEDESERT Bernard, BONNET Caroline, (et al.), **Femmes, hommes. Quelles spécificités socio-sanitaires ?** FNORS, SCORE Santé, 2025-07, 36 p.

[Accéder au document](#)

Ce rapport analyse les différences de santé entre femmes et hommes en France en s'appuyant sur des données nationales et territoriales. Il montre que l'espérance de vie reste plus élevée chez les femmes, mais que les hommes présentent une surmortalité prématurée et évitable, notamment liée aux comportements à risque comme l'alcool et le tabac. Les maladies cardiovasculaires, le diabète et certains cancers touchent plus fortement les hommes, tandis que les femmes sont davantage concernées par les épisodes dépressifs et reçoivent plus de traitements antidépresseurs. Elles consultent plus souvent les médecins, en particulier les psychiatres, mais restent moins présentes que les hommes dans les prises en charge liées aux pathologies cardiovasculaires. Les écarts varient selon les territoires, avec des différences marquées en Outre-mer. Le rapport souligne que ces disparités, issues à la fois de facteurs biologiques, sociaux et comportementaux, doivent être mieux intégrées dans les politiques de santé publique pour réduire les inégalités de genre et territoriales.



Santé mentale des femmes : oser en parler, mieux informer et accompagner, Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, 2025-05, en ligne.

[Accéder au document](#)

La santé mentale, reconnue Grande cause nationale en 2025, touche particulièrement les femmes, souvent exposées à des inégalités structurelles, des stéréotypes de genre, la précarité et des violences sexistes et sexuelles. Leur santé psychique est aussi affectée par la charge mentale liée aux responsabilités familiales et domestiques ainsi que par certains événements de vie comme la puberté, la grossesse, la maternité, l'endométriose ou la ménopause. Ces facteurs combinés fragilisent leur bien-être et soulignent la nécessité d'un accompagnement adapté, d'une meilleure information et d'un accès renforcé aux soins psychologiques.



Retour au sommaire



Prévenir les discriminations dans les parcours de soins : un enjeu d'égalité, Défenseur des droits, 2025-05, 68 p.

[Accéder au document](#)

Ce rapport analyse les obstacles que rencontrent les patients dans l'accès aux soins en France, malgré la qualité reconnue du système de santé. Il met en lumière l'impact des discriminations, explicites ou implicites, liées au genre, à l'origine, au statut socio-économique ou à la situation administrative, qui affectent toutes les étapes de la prise en charge médicale. Les femmes précaires, en particulier celles originaires d'Afrique du Nord, les mères célibataires, les femmes en surpoids, les travailleuses du sexe, les femmes trans et celles sans domicile fixe, voient leur douleur minimisée, leurs symptômes sous-estimés ou psychiatisés, et subissent des refus de soins ou des diagnostics erronés, compromettant gravement leur santé physique et mentale. Ces discriminations structurelles sont aggravées par un manque de formation des soignants sur les biais de genre et de race, ainsi que par des préjugés tenaces sur la douleur féminine et la santé reproductive. Le rapport souligne enfin l'urgence de développer une stratégie nationale de lutte contre ces discriminations, de former les professionnels, d'améliorer l'information des patientes et de renforcer l'effectivité du droit à des soins égaux et respectueux de la dignité de toutes les femmes.



BAYAD Viviane, FETE Margaux, AUGUSTIN Juna, (et al.), **Promouvoir la santé des femmes : approches et coopérations locales**, Fabrique territoires santé, 2025-03, 65 p.

[Accéder au document](#)

Dans ce dossier ressources, il est question des inégalités de santé entre les femmes et les hommes, analysées à travers les prismes du sexe et du genre. Il met en lumière le paradoxe selon lequel les femmes vivent plus longtemps mais en moins bonne santé, du fait de facteurs biologiques et surtout sociaux. Le dossier rappelle l'importance de prendre en compte les biais de genre dans la recherche médicale et les politiques de santé, notamment en matière de diagnostic et de traitement. Il propose un état des lieux des politiques internationales, nationales et locales en faveur de la santé des femmes. Enfin, il valorise des initiatives locales inspirantes et propose des pistes d'action pour améliorer la santé des femmes à l'échelle territoriale.



Retour au sommaire



BERTHOU Valentin, DE CHAMPS Clémentine, CARRIERE Monique, (et al.), **Suicide : mal-être croissant des jeunes femmes et fin de vie. Penser les conduites suicidaires aux prismes de l'âge et du genre**, ONS, 2025-02, 276 p.

[Accéder au document](#)

Ce sixième rapport de l'Observatoire national du suicide montre que, si les hommes restent ceux qui meurent le plus par suicide, les femmes, en particulier les adolescentes et les jeunes adultes, sont davantage concernées par les tentatives et les pensées suicidaires. Depuis la crise sanitaire, leur taux d'hospitalisation après un geste suicidaire a fortement augmenté. Ce « paradoxe de genre » révèle que, même si elles utilisent souvent des moyens moins létaux, les femmes sont très touchées par la souffrance psychique. Le rapport insiste sur la nécessité de renforcer la prévention et l'accompagnement spécifiques pour elles, tout en rappelant que l'âge, le genre et la précarité influencent fortement le risque suicidaire. Il ouvre aussi la réflexion sur la fin de vie et l'aide à mourir, tout en saluant les progrès des dispositifs de prévention et de suivi mis en place au niveau national et local.



NGO Charlotte, BONSAING-KITZIS Hélène, CHARREIRE Hélène, (et al.), **Impact de la précarité sur la prise en charge du cancer du sein en Ile-de-France : résultats de l'étude DESSEIN**, Bulletin du Cancer,

Vol. 111, n° 7-8, 2024-08, pp. 635-645

[Disponible sur demande](#)

Cet article montre que la précarité est associée à une mortalité plus élevée par cancer du sein, mais que ses liens avec le stade au diagnostic et le parcours de soins restent peu explorés. Il révèle que les femmes en situation de précarité sont diagnostiquées à un stade plus avancé et rencontrent plus de difficultés tout au long de leur parcours, avec un accès moindre aux traitements prévus, aux essais cliniques et aux soins oncologiques de support. La précarité entraîne également un impact social et économique important pendant la maladie, notamment des pertes de revenus et des licenciements. L'article souligne la nécessité de porter une attention particulière aux femmes vulnérables en prenant en compte les obstacles financiers, géographiques, la littératie en santé et les biais des soignants afin de réduire les inégalités dans la prise en charge du cancer du sein.



KRETZ Sandrine, **Femmes, santé et précarité : agir ensemble pour une égalité de l'accès à la prévention**, La Presse Médicale Formation, Vol. 2, n° 4, 2021, pp. 335-337
[Disponible sur demande](#)

Cet article montre que les inégalités entre hommes et femmes persistent dans le domaine de la santé, en lien non seulement avec des différences biologiques mais aussi avec des facteurs sociaux et comportementaux. Il souligne que les femmes sont exposées à des risques spécifiques tels que la grossesse et la ménopause, ainsi qu'à des pathologies dont la gravité est amplifiée par la précarité, comme les maladies cardiovasculaires, le cancer du poumon ou le diabète, qui sont souvent sous-diagnostiqués et moins bien pris en charge. La situation est d'autant plus préoccupante pour les femmes migrantes, particulièrement vulnérables et peu suivies sur le plan médical.



COULM Bénédicte, **La précarité, un impact majeur sur l'état de santé des femmes enceintes**, Sage-Femme, 2020, n° 1, pp. 12-17
[Accéder au document](#)

Les inégalités sociales ne cessent de se creuser, et de nombreuses études démontrent un lien direct entre la situation socio-économique, l'état de santé et l'accès aux soins. Cette réalité frappe particulièrement les femmes enceintes. En effet, celles-ci bénéficient souvent de soins moins adaptés, qui ne répondent pas toujours aux recommandations médicales. Cette situation entraîne une fréquence accrue de complications pendant la grossesse, notamment un risque plus élevé d'accouchements prématurés et de retards de croissance fœtale.



Femmes en situation de précarité : une santé particulièrement menacée, Prescrire, tome 39, n° 427, 2019-05, p. 387

[Disponible sur demande](#)

La santé des femmes en situation de précarité est menacée à la fois par leur condition sociale et par des risques qui leur sont spécifiques. Elles sont notamment plus exposées à la prostitution, aux violences sur leur lieu de travail, ainsi qu'au harcèlement moral et sexuel. Elles souffrent également plus fréquemment d'anxiété, de dépression et de troubles psychologiques. Leurs grossesses sont souvent plus à risque et leur recours à la contraception est plus limité. Elles participent également moins aux dépistages, notamment celui du cancer du col de l'utérus, et bénéficient d'un suivi gynécologique insuffisant. Les obstacles liés à la précarité et au genre se conjuguent et aggravent leur situation. D'autres difficultés viennent s'ajouter pour les femmes migrantes, celles en situation de handicap, ainsi que celles vivant dans des quartiers défavorisés ou en milieu rural. L'état de santé des femmes en situation de précarité reflète ainsi les inégalités sociales et les discriminations qu'elles subissent au quotidien.



Santé des femmes ... promouvoir l'égalité des chances. Dossier, Horizon pluriel, n° 34, 2018-02, 20 p.

[Accéder au document](#)

Ce dossier aborde les inégalités de genre dans le domaine de la santé. Il montre comment les stéréotypes sexistes et les rôles sociaux influencent la santé des femmes, que ce soit dans la prévention, le diagnostic ou leurs parcours professionnels. Il met en avant des problématiques spécifiques telles que la sous-évaluation des maladies cardiovasculaires chez les femmes et l'impact de la précarité sur leur bien-être.

Sans-abrisme, errance et exil

Les femmes en situation de sans-abrisme, d'errance ou d'exil sont particulièrement exposées à des formes d'exclusion multiples qui fragilisent leur santé et leur sécurité. L'absence de logement stable, la complexité des parcours migratoires et la précarité administrative ou économique renforcent les risques de violence, d'isolement et de non-recours aux soins.



TCHEKHOFF Aude, **Femmes et sans-abrisme quelles réalités ? Volet 2. Le phénomène vu par la veille sociale**, FAS, 2025-05, 28 p.

[Accéder au document](#)

Ce rapport approfondit la situation des femmes sans-abri en France, en prolongement d'une étude de 2024. Il s'appuie sur les observations et données des structures de veille sociale (accueils de jour et maraudes) pour dresser un portrait précis de leurs réalités. Le texte met en évidence la féminisation croissante de la précarité, la diversité des violences subies, les ruptures institutionnelles fréquentes, ainsi que les problématiques de santé, notamment mentale. Il décrit également les actions mises en place par les structures d'accueil et souligne la nécessité de formations spécifiques, d'outils adaptés et de partenariats renforcés pour améliorer la qualité et la dignité de leur prise en charge.



JOULAIN Louise, SHERRATT Clara, REIG-AMETTE Milena, **« La nuit, si tu es seule, tu te caches mieux » : invisibilisation et ruptures au cœur des parcours des femmes exilées isolées à Paris**, France terre d'asile, 2025-01, 62 p.

[Accéder au document](#)

En 2022, les femmes constituaient plus de la moitié de la population exilée en France. Longtemps perçues comme de simples

« rejoignantes » sans projet migratoire propre, elles sont pourtant de plus en plus nombreuses à entreprendre seules leur parcours d'exil. Une fois en France, beaucoup demeurent invisibles. Cette recherche, portée par la Maraude-migrants de France terre d'asile et développée dans le cadre du projet AMAL, Autonomisation et protection des femmes migrantes (2023-2025), vise à améliorer les pratiques d'accompagnement et les dispositifs de prise en charge dédiés aux femmes exilées isolées. Elle dresse un état des lieux de leur parcours à Paris, des risques auxquels elles sont confrontées, des vulnérabilités qui en découlent et de leurs besoins spécifiques.



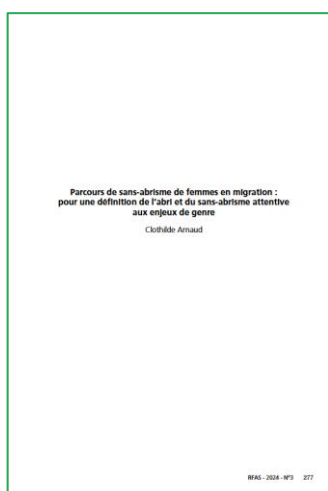
[Retour au sommaire](#)



TCHEKHOF Aude, MALBERG GALLOTE Marine, **Femmes et sans-abrisme quelles réalités ? Volet 1. Le phénomène vu par les SIAO**, FAS, 2024-11, 26 p.

[Accéder au document](#)

Ce rapport d'enquête de la Fédération des acteurs de la solidarité analyse l'augmentation des femmes sans abri en France, en s'appuyant sur les données des SIAO. Il met en évidence une précarité féminine croissante, aggravée par le manque de places d'hébergement adaptées et le sous-financement des dispositifs d'aide. Le rapport souligne la vulnérabilité particulière des femmes victimes de violences ou enceintes et propose des recommandations pour améliorer leur prise en charge.



ARNAUD Clothilde, **Parcours de sans-abrisme de femmes en migration : pour une définition de l'abri et du sans-abrisme attentive aux enjeux de genre**, Revue française des affaires sociales, 2024-07, pp. 277-295

[Disponible sur demande](#)

Cet article analyse le sans-abrisme chez les femmes migrantes, remettant en cause la définition traditionnelle de l'« abri ». À partir d'entretiens, il montre qu'un logement ne garantit pas toujours sécurité et protection, notamment face aux violences domestiques et à l'isolement. L'étude souligne que la capacité de circuler librement entre espaces privés et publics est essentielle pour qu'un lieu soit réellement un refuge, l'enfermement pouvant aussi constituer une forme de sans-abrisme. Elle propose ainsi une définition de l'abri intégrant cette perméabilité comme condition de sécurité et de bien-être.



Retour au sommaire



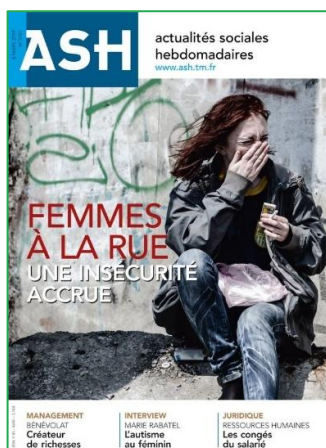
NAUDOU Sharmila, COLINEAUX Hélène, RADJACK Rahmethnissah, **Mères d'exil, soignantes d'ici**, Sage-femmes, n° 4, 2024-07, pp. 17-20
[Disponible sur demande](#)

Cet article explore les inégalités de santé auxquelles sont confrontées les femmes migrantes, notamment dans le domaine des soins périnataux en France. Il s'appuie sur un focus group réalisé auprès de soignantes de la maternité Paule-de-Viguier, au centre hospitalier universitaire de Toulouse, qui met en évidence leurs compétences transculturelles face aux barrières linguistiques. L'étude montre également des lacunes institutionnelles et des biais implicites qui dépassent la question de la langue et soulignent la nécessité d'un soutien institutionnel renforcé et d'une formation adaptée pour les professionnels de santé.



LEQUIEN Valérie, **Les problématiques de santé repérées auprès du public à la rue sont directement liées au temps d'errance**, L'aide soignante, n° 241, 2022, pp. 12-16
[Disponible sur demande](#)

Cet article présente l'action du Samu social de Paris (SSP), qui lutte contre l'exclusion des personnes sans domicile via sa méthode « aller vers », consistant à rencontrer ceux qui ne demandent plus d'aide pour leur offrir un accompagnement sanitaire, social et psychologique. Les femmes représentent environ 38 % des personnes à la rue, majoritairement victimes de violences avant ou pendant leur errance. Le SSP renforce leur prise en charge à travers des consultations gynécologiques, des permanences de santé sexuelle, des actions contre la précarité menstruelle et des ateliers d'expression.



BOS Sarah, **Femmes à la rue, une insécurité accrue**, ASH, n° 3101, 2019-03, 2 p.

[Disponible sur demande](#)

Cet article examine la vulnérabilité particulière des femmes en situation de rue, souvent invisibles dans l'espace public et peu prises en compte dans les politiques sociales. Il met en évidence la multiplicité des dimensions de leur précarité, marquée par un accès limité aux ressources, une exposition constante aux violences physiques, psychologiques et sexuelles, ainsi que des impacts importants sur leur santé mentale et physique. Il souligne l'urgence de développer une approche différenciée tenant compte des réalités genrées de la grande précarité, en renforçant les dispositifs d'accueil, de protection contre la violence, et l'accompagnement psychologique adapté. Il alerte enfin sur l'ampleur de cette insécurité féminine, qui constitue une crise sociale nécessitant une réponse politique forte et ciblée.



BAUTISTA COSA Olga, **Les violences à l'égard des femmes demandeuses d'asile et réfugiées en France**, France terre d'asile, 2018-04, 108 p.

[Accéder au document](#)

Cette étude traite des violences que subissent les femmes demandeuses d'asile et réfugiées lorsqu'elles se retrouvent sur le territoire français ainsi que les réponses données face à ces violences. Elle présente les facteurs de risque et les bonnes pratiques en matière de prévention et de protection avec pour objectif de donner des pistes de travail et d'intervention.





GOMES DO ESPIRITO SANTO M.E., PERRINE Anne-Laure, BONALDI Christophe, (et al.), **Caractéristiques et état de santé des femmes sans-domicile nées en France et à l'étranger : résultats de l'enquête Insee-Ined 2012**, Revue d'épidémiologie et de santé publique, Vol. 66, n° 2, 2018-03, pp. 135-144

[Disponible sur demande](#)

Cet article traite des caractéristiques et l'état de santé des femmes sans-abri en France. Il met en lumière une population majoritairement jeune, souvent célibataire et accompagnée d'enfants, confrontée à des conditions de vie précaires et de faibles revenus. L'étude compare spécifiquement les expériences des femmes nées en France à celles nées à l'étranger, révélant que ces dernières font face à des défis supplémentaires en matière d'hébergement et d'accès aux aides sociales. Il souligne que malgré une couverture médicale relativement bonne, un grand nombre de problèmes de santé chroniques ne sont pas traités.



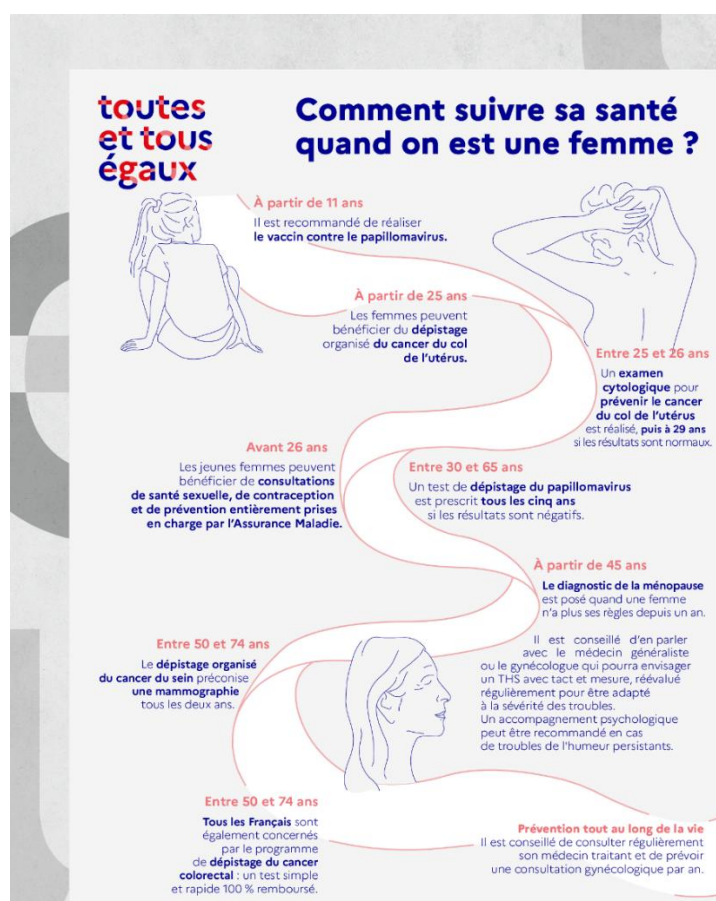
BOUSQUET Danielle, COURAUD Geneviève, LAZIMI Gilles, (et al.), **La santé et l'accès aux soins : une urgence pour les femmes en situation de précarité**. Haut Conseil de l'égalité entre les femmes et les hommes, 2017-05, 124 p.

[Accéder au document](#)

Ce rapport met en lumière la précarité multidimensionnelle que subissent les femmes en France, souvent plus touchées que les hommes par la pauvreté, les emplois précaires et la charge des responsabilités familiales. Il détaille les conséquences dégradées de cette précarité sur leur santé, notamment en termes de conditions de travail pénibles, de santé mentale, d'accès aux soins gynécologiques et de maternité, ainsi que d'incidence accrue des maladies cardiovasculaires. Il formule 21 recommandations visant à intégrer l'approche de genre dans les politiques publiques de santé et à développer des dispositifs spécifiques pour les femmes les plus vulnérables. Ces propositions cherchent notamment à lever les obstacles financiers, améliorer l'accès géographique aux soins, former les professionnels de santé, et lutter contre les violences et les stéréotypes sexistes.

AGIR POUR AMELIORER LA SANTE DES FEMMES

Améliorer la santé des femmes en situation de précarité nécessite d'articuler orientations stratégiques et actions concrètes. Cette partie présente à la fois les recommandations issues des politiques publiques, des institutions et des acteurs de terrain, et les initiatives locales qui traduisent ces orientations dans la pratique. La première sous-partie, « Recommandations et pistes d'amélioration », met en lumière les principaux axes d'action proposés pour renforcer la prévention, adapter les dispositifs de soins et mieux prendre en compte les inégalités de genre et de conditions de vie. La seconde, « Projets et initiatives inspirantes », valorise des démarches territoriales et partenariales qui illustrent, sur le terrain, des réponses innovantes et adaptées aux besoins réels des femmes.

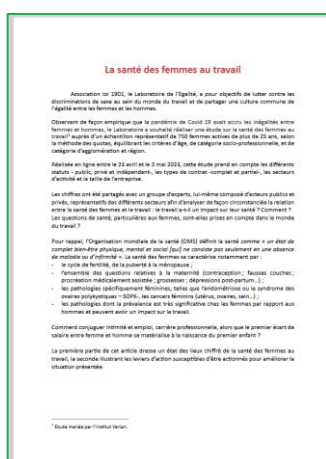


Source : Toutes et tous égaux, **Comment suivre sa santé quand on est une femme ?**, Gouvernement, 2024-06, en ligne : <https://www.info.gouv.fr/grand-dossier/toutes-et-tous-egaux/la-sante-des-femmes>



Recommandations et pistes d'amélioration

Les recommandations et les pistes d'amélioration mettent en avant la nécessité d'une action cohérente et coordonnée pour réduire les inégalités de santé entre les femmes et les hommes. Elles soulignent l'importance d'intégrer la dimension de genre dans les politiques publiques, de renforcer la prévention et d'adapter les dispositifs aux réalités vécues par les femmes en situation de précarité. Elles appellent également à une meilleure articulation entre accompagnement social, soins et accès aux droits, afin de garantir à chacune des conditions de vie et de santé plus justes et durables.

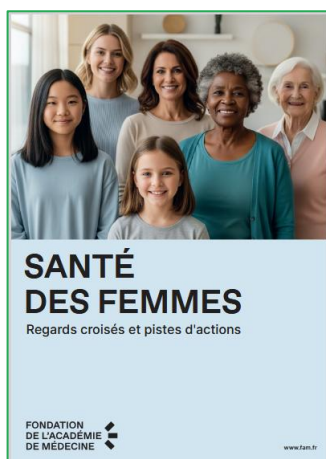


La santé des femmes au travail, Le laboratoire de l'égalité, 2025-02, 7 p.

[Accéder au document](#)

Le Laboratoire de l'Égalité a mené une étude approfondie auprès de 750 femmes actives de plus de 25 ans, révélant qu'une majorité se dit en bonne santé, mais qu'un nombre significatif constate une dégradation récente de leur état. Cette détérioration est souvent liée à la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, ainsi qu'à la qualité de vie au travail, impactant notamment le sommeil et la santé mentale. L'étude souligne que les employeurs devraient s'impliquer davantage dans la santé des femmes, notamment en proposant des actions de prévention et de soutien, comme l'aide à l'activité sportive ou la flexibilité pour les rendez-vous médicaux. Enfin, elle met en lumière la nécessité de prendre en compte les spécificités de la santé féminine dans le monde du travail, suggérant des pistes d'amélioration pour les entreprises et les pouvoirs publics.



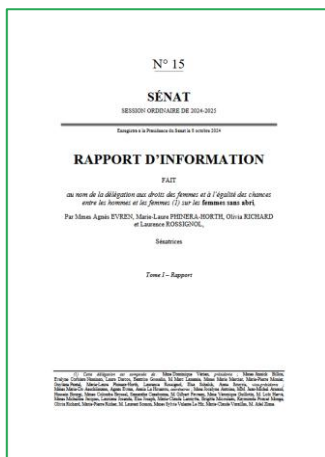


Fondation de l'académie de Médecine, **Santé des femmes. Regards croisés et pistes d'actions**, FAM , 2025, 76 p.

[Accéder au document](#)

Cet ouvrage explore les déterminants biologiques, sociaux et organisationnels des inégalités de santé qui touchent les femmes tout au long de leur vie. Les femmes vivent plus longtemps que les hommes, mais en moins bonne santé. Elles subissent davantage de morbidité, un sous-diagnostic de certaines pathologies comme l'endométriose ou les maladies cardiovasculaires, et des tabous persistants autour de la douleur, de la ménopause ou de la santé mentale. Il met aussi en lumière la fragmentation du parcours de soins et les obstacles d'accès aux spécialistes. Face à ce constat, le rapport appelle à une approche globale croisant genre, âge, précarité, contexte professionnel et familial, afin de dépasser une vision strictement médicale. Il préconise le développement de consultations pluridisciplinaires, la valorisation du rôle des sages-femmes et l'adaptation des politiques de prévention en entreprise. Il insiste sur la formation des professionnels au repérage précoce de la douleur, de la souffrance psychique et des violences. Enfin, il plaide pour une meilleure intégration du sexe et du genre dans les politiques publiques, un renforcement de la coopération entre acteurs de santé et usagers, ainsi qu'une évaluation continue des dispositifs selon les réalités locales.





EVREN Agnès, PHINERA-HORTH Marie-Laure, RICHARD Olivia, (et al.), **Femmes sans abri, la face cachée de la rue**, Sénat, Délégation aux droits des femmes, 2024-10, 185. p.

[Accéder au document](#)

Ce rapport dresse un état des lieux de la situation des femmes sans abri, longtemps négligée par les politiques publiques. Il souligne l'augmentation du nombre de femmes et de familles sans domicile, particulièrement en Île-de-France et dans les grandes métropoles, et met en évidence la diversité de leurs parcours, souvent marqués par l'exil, les violences, l'isolement ou la maternité dans des conditions de grande précarité. La rue est un espace qui entraîne une dégradation rapide de la santé, des grossesses et naissances à risque, des renoncements aux soins, ainsi qu'une exposition massive aux violences sexistes et sexuelles. Malgré un renforcement de l'offre d'hébergement ces dernières années, celle-ci demeure saturée et inadaptée. Le rapport appelle donc à une prise en charge inconditionnelle et continue, à des structures spécifiquement pensées pour les femmes et à un accès facilité au logement. Il insiste également sur la garantie des droits fondamentaux et sur la nécessité de mieux soutenir les travailleurs sociaux. À travers 22 recommandations, il propose une stratégie pour améliorer les conditions de vie et renforcer l'accompagnement des femmes. Une version synthétique de 4 pages est également disponible : <https://www.senat.fr/rap/r24-015-1/r24-015-1-syn.pdf>





DE VAUMAS Eléonore, **Femmes exilées. Dans l'angle mort des dispositifs. Dossier**, ASH, n° 3316, 2024-05, pp. 32-43

[Disponible sur demande](#)

Ce dossier traite de la vulnérabilité spécifique des femmes migrantes et demandeuses d'asile en France. Confrontées à la violence avant, pendant et après leur exil, ces femmes voient leur situation aggravée par l'absence de partenaire, leur origine géographique ou des antécédents de violences. Les conditions d'accueil restent insuffisantes, notamment en matière d'hébergement sécurisé, ce qui les expose davantage aux risques. Les dispositifs d'accueil et d'intégration prennent peu en compte leurs besoins spécifiques, qu'il s'agisse de parentalité, d'accès aux soins ou de prise en charge des violences subies. L'accès aux soins psychologiques est limité par de nombreuses barrières, tandis que le repérage des violences reste insuffisant. Le dossier présente plusieurs initiatives associatives proposant un accompagnement global et adapté, allant de l'insertion par la cuisine aux activités thérapeutiques ou aux groupes de parole. Ces structures plaident pour des lieux d'accueil sécurisés et non mixtes, ainsi qu'une prise en charge médico-psycho-sociale renforcée, afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des femmes migrantes.



Repenser l'accompagnement au féminin, ASH, n° 3316, 2024-05, 3 p.

[Disponible sur demande](#)

Cet article met en lumière la nécessité d'adapter les dispositifs sociaux et médico-sociaux aux parcours spécifiques des femmes. Il souligne que celles-ci, souvent confrontées à des violences, à la monoparentalité ou à la précarité, rencontrent des freins particuliers dans l'accès aux droits et aux soins. L'enquête insiste sur l'importance d'une approche sensible au genre, intégrant écoute, prévention et accompagnement global, afin de mieux répondre aux besoins des femmes et de favoriser leur autonomie.





Plan d'action. En finir avec la précarité des mères isolées, FNCIDFF, 2024-03, 16 p.

[Accéder au document](#)

Ce document traite de la précarité des mères isolées en France, une situation aggravée par l'inflation et la crise du logement. Ces femmes sont particulièrement exposées à la pauvreté et aux discriminations, notamment dans l'accès à l'emploi et au logement, malgré la part importante que représentent les familles monoparentales dans la société. Ce plan d'action présente quinze recommandations visant à renforcer leurs droits, garantir leur autonomie économique et soutenir l'exercice de leur parentalité. Ces mesures incluent la création d'un statut spécifique, l'amélioration de l'accès aux aides et aux services, ainsi que la protection contre les violences intrafamiliales et la désinformation.

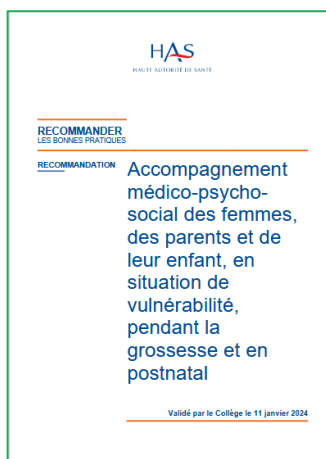


Plaidoyer. Santé des femmes en situation de précarité, FAS, 2024-03, 28 p.

[Accéder au document](#)

Ce plaidoyer de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), qui lutte contre l'exclusion, vise à améliorer la santé des femmes en situation de précarité en France. Il met en lumière les inégalités de santé auxquelles elles sont confrontées. Après avoir présenté le contexte, le texte propose des recommandations concrètes pour adapter les politiques publiques, l'offre de soins et les pratiques professionnelles. Il traite également de thèmes spécifiques comme la santé mentale, la maternité, les droits des femmes étrangères et la prise en charge des victimes de violences.

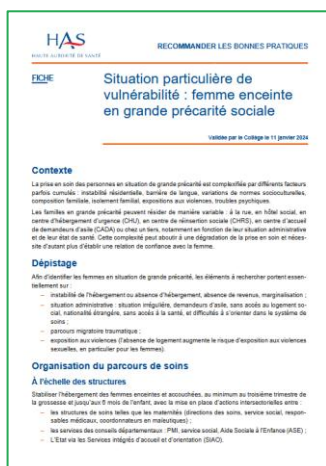




REVEL-DELHOM Christine, **Accompagnement médico-psycho-social des femmes, des parents et de leur enfant, en situation de vulnérabilité, pendant la grossesse et en postnatal. Recommandation**, HAS-service des bonnes pratiques, 2024-01, 65 p.

[Accéder au document](#)

La Haute Autorité de santé publie des recommandations autour de la prise en charge des femmes en situation de vulnérabilités pendant la grossesse et en postnatal. Ces recommandations de bonne pratique ont été élaborées afin d'améliorer et d'harmoniser sur tout le territoire l'accompagnement des femmes en situation de vulnérabilité en période périnatale. S'inscrivant dans la dynamique des 1000 premiers jours, elles proposent de s'appuyer sur le repérage précoce de ces situations de vulnérabilité et la mise en place d'un accompagnement coordonné entre professionnels de la périnatalité. Les points de vigilance de cet accompagnement sont la vérification de l'accès aux besoins primaires de la femme et de l'enfant ; de l'accès aux soins médicaux, à l'ouverture des droits sociaux et à la délivrance de médicaments et l'anticipation du retour à domicile afin d'éviter toute rupture de prise en charge.



Situation particulière de vulnérabilité : femme enceinte en grande précarité sociale, HAS, 2024-01, 3 p.

[Accéder au document](#)

Ces recommandations de bonnes pratiques portent sur la prise en charge des femmes enceintes en situation de grande précarité. Elles rappellent les facteurs qui compliquent leur accompagnement, comme l'instabilité du logement, les barrières linguistiques ou l'exposition aux violences, et soulignent l'importance d'établir une relation de confiance. Elles précisent également les éléments à rechercher pour dépister la précarité, notamment l'absence d'hébergement ou de ressources, avant de décrire l'organisation du parcours de soins, qui repose sur la stabilisation du logement et la coordination entre les structures. Enfin, elles abordent le suivi social et médical pendant et après la grossesse, en insistant sur la nécessité d'une approche globale qui prenne en compte à la fois les besoins primaires et la situation psychosociale de ces femmes.





État de la pauvreté en France 2023. Pauvretés : les femmes en première ligne, 2023-11, Secours Catholique, Caritas France, 2023, 175 p.

[Accéder au document](#)

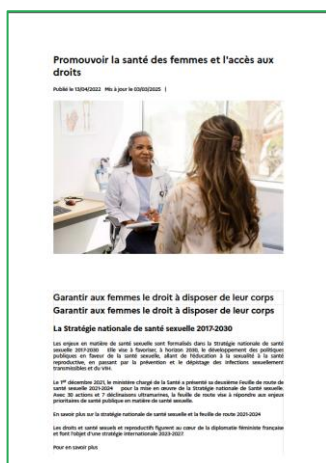
Ce rapport analyse l'aggravation de la pauvreté en France en révélant qu'elle touche particulièrement les femmes, en particulier les mères isolées et les femmes étrangères. S'appuyant sur les données d'accueil de 2022 et des analyses qualitatives, il décrit leur vulnérabilité face à l'emploi précaire, au mal-logement et au manque de ressources, tout en mettant en lumière l'invisibilité de leurs situations. Le rapport propose une typologie des profils de précarité féminine et souligne l'importance d'un meilleur accès aux droits, à un logement stable et à un revenu vital pour garantir leur dignité et leur santé globale. Il dénonce également la stigmatisation et le non-recours aux aides sociales, plaidant pour des solutions structurelles qui reconnaissent pleinement la contribution essentielle de ces femmes à la société.



DOMINIQUE Joseph, La féminisation de la précarité, une particularité grandissante, La revue de l'infirmière, 2023-01, n° 287, pp. 29-31

[Accéder au document](#)

Ce document analyse la féminisation de la précarité, montrant que les femmes sont particulièrement touchées par l'inégalité d'accès à l'emploi de qualité, aux revenus et au logement. Il souligne l'impact de cette précarité sur leur santé, avec un moindre recours aux soins et une exposition accrue à certains problèmes de santé. Le texte propose des recommandations pour réduire ces inégalités, en insistant sur la nécessité de collecter des données genrées et de mettre en place des politiques publiques ciblées.



Promouvoir la santé des femmes et l'accès aux soins, Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, 2022-04, en ligne.

[Accéder au document](#)

Ce dossier détaille les initiatives gouvernementales françaises visant à promouvoir la santé des femmes et leur accès aux droits. Il s'articule autour de trois axes majeurs : la garantie du droit des femmes à disposer de leur corps par l'amélioration de l'accès à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), l'amélioration de la santé des femmes à chaque étape de leur vie en abordant des enjeux comme l'endométriose et les fausses couches, et enfin le soutien aux femmes précaires et vulnérables, notamment en luttant contre la précarité menstruelle et en accompagnant les mères isolées. Le document présente des mesures concrètes, de services d'information et de stratégies nationales pour atteindre ces objectifs, notamment le Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027 ("Toutes et tous égaux").



GASQUET-BLANCHARD Clélia, MOINE Raphaël, Une fabrique programmée des inégalités sociales en santé périnatale. Les limites actuelles de la prise en charge des femmes enceintes mises en situation de précarité. Point de vue, Revue française des affaires sociales, n° 3, 2021-09, pp. 225-240

[Disponible sur demande](#)

Cet article analyse la construction systémique des inégalités sociales dans la santé périnatale en France, en se concentrant sur la région Île-de-France. Il examine les difficultés rencontrées par les femmes enceintes en situation de précarité, notamment les primo-arrivantes, confrontées à l'errance, au manque d'hébergement, aux obstacles d'accès aux droits et aux soins, menant à une dégradation de leur santé. L'étude critique la prise en charge institutionnelle, pointant la spécialisation de services comme SOLIPAM qui, bien qu'investis, contribuent malgré eux à l'invisibilisation de ces femmes. À partir d'exemples concrets, les auteurs dénoncent une « logique de tri » qui maintient la précarité et limite l'accès aux soins, révélant une responsabilité morale et politique dans la persistance de ces inégalités.





MATIS Richard, DUTHE Alexandra, **Santé des femmes dans les camps de migrants en France. Dossier**, Sage-femmes, n° 1, 2020-01, pp. 28-31

[Disponible sur demande](#)

Gynécologie sans frontières (GSF), agit depuis plus de vingt ans en faveur des femmes en détresse à travers le monde. Initialement engagée dans des actions de développement et de formation dans des pays à forte mortalité maternelle, cette association mène depuis 2010 des missions humanitaires d'urgence dans les camps de réfugiés. En France, l'organisation intervient notamment à travers les missions Caminor puis CamiFrance et propose des soins médico-psycho-sociaux aux femmes et enfants migrants vivant dans des conditions précaires. Elle met en avant une éthique d'« accompagner sans se substituer » aux structures de soins existantes, facilitant ainsi l'accès à la santé tout en apportant un soutien empathique face aux violences et traumatismes subis par ces populations vulnérables. Cette approche globale, portée par des bénévoles engagés, vise à améliorer la qualité de vie des femmes exilées et à répondre à leurs besoins spécifiques en matière de santé.



GRESY Brigitte, PIET Emmanuelle, VIDAL Catherine, (et al.), **Prendre en compte le sexe et le genre pour mieux soigner : un enjeu de santé publique**, HCE, 2020, 108 p.

[Accéder au document](#)

Ce rapport met en évidence les inégalités de santé entre femmes et hommes, liées à la fois à des facteurs biologiques et aux constructions sociales de genre. Il montre comment ces dimensions influencent l'expression des symptômes, l'accès aux soins, l'interprétation médicale et la recherche scientifique. Les conditions de vie telles que la précarité, les charges domestiques, les violences renforcent ces écarts. Le rapport insiste sur la faible place du genre dans la formation médicale et dans les instances de décision. Il formule quarante recommandations pour mieux intégrer ces enjeux. Il préconise notamment de sensibiliser les soignants, de développer la recherche pluridisciplinaire, de réduire les risques d'inégalités liés aux conditions de vie, de renforcer la formation et de favoriser la parité dans les professions de santé.



Retour au sommaire



Rapport sur la situation des femmes informées par les CIDFF. 27 recommandations pour lutter contre la précarité des mères isolées, FNCIDFF, 2019-11, 78 p.

[Accéder au document](#)

Ce document présente les profils des femmes accueillies par les Centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) et les multiples problématiques auxquelles elles sont confrontées. Les mères isolées monoparentales sont les premières à subir des difficultés financières et de logement, ainsi que des défis liés à la parentalité, au maintien dans l'emploi et à l'insertion professionnelle. La précarité de ces femmes augmente également les difficultés d'accès aux soins et aux services de santé, et les expose davantage aux violences. Les CIDFF formulent une série de recommandations pour améliorer l'accompagnement de ces femmes, afin de faciliter notamment leur accès aux droits, à l'autonomie, au logement, à l'emploi et à la santé. Ces recommandations visent également à les soutenir dans leur fonction parentale, à impliquer les pères dans la coparentalité et à les accompagner vers la sortie des situations de violence.



MOUROUVAYE PAYET Maymouna, RADJACK Rahmeth, MORO Marie- Rose, **Les professionnels de maternité auprès des femmes migrantes, enceintes et à la rue**, Soins, Vol. 64, n° 836, 2019, pp. 45-48.

[Disponible sur demande](#)

Les professionnels de la périnatalité sont appelés à prendre en charge des femmes migrantes en situation de précarité. Les décisions concernant l'avenir et l'accompagnement social et médical des mères et de leurs nouveau-nés doivent être prises rapidement et de manière efficace, souvent dans un contexte de ressources limitées. Cette étude aborde les réactions émotionnelles de ces professionnels confrontés à ces situations complexes, où se croisent grossesse, vulnérabilité, migration et maternité et propose un protocole de recherche innovant, favorisant la réflexivité des professionnels.



DORNIER Aurélie, **La promotion de l'allaitement maternel chez les femmes en situation de précarité en Haute-Normandie**, Santé publique, vol. 30, n° 1, 2018-01, pp. 35-44

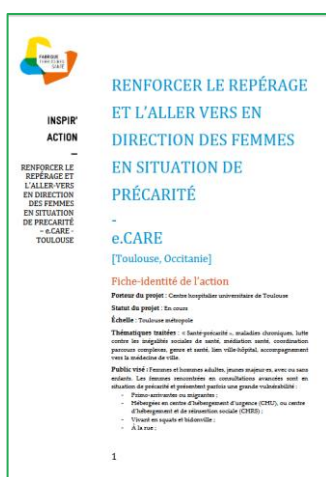
[Disponible sur demande](#)

Cette étude menée en Haute-Normandie montre que les femmes en situation de précarité allaitent moins que le reste de la population, avec seulement la moitié initiant l'allaitement. Peu de structures proposent un accompagnement spécifique, bien que celles qui le font obtiennent de bons résultats. Les freins identifiés concernent le manque d'information, l'isolement et les difficultés matérielles. L'étude recommande de renforcer les actions locales de soutien et de formation pour réduire les inégalités sociales de santé et encourager l'allaitement maternel dans les milieux précaires.



Projets et initiatives inspirantes

Les projets et initiatives inspirantes illustrent la capacité des acteurs de terrain à développer des réponses concrètes et adaptées aux besoins des femmes. Portées par des partenariats locaux, des associations ou des institutions, ces démarches renforcent l'accès à la prévention, aux soins et à l'autonomie des femmes en situation de précarité. Elles se distinguent par leur capacité à aller vers les femmes les plus éloignées du système de santé, à créer des espaces de confiance et d'écoute, et à proposer des accompagnements ajustés à leurs spécificités et aux réalités locales. Ces initiatives, fondées sur la proximité, la coopération et l'adaptation des pratiques, constituent des leviers essentiels pour améliorer la santé des femmes et réduire les inégalités.

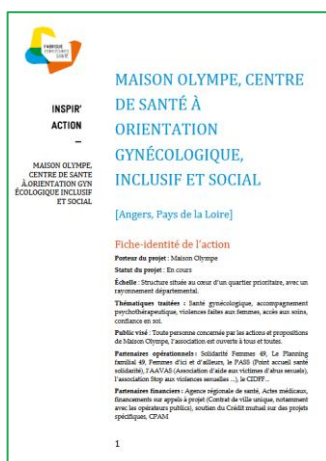


Fabrique territoire santé, **Renforcer le repérage et l'aller vers en direction des femmes en situation de précarité. E-Care, Toulouse**, Inspir'action, 2024-12, 11 p.

[Accéder au document](#)

Le dispositif e.CARE, porté par le CHU de Toulouse depuis 2020, vise à améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de précarité, en particulier des femmes. Il propose des consultations avancées « hors les murs », une médiation en santé et une coordination renforcée entre acteurs hospitaliers, médico-sociaux et de ville. Le projet prend en compte les freins spécifiques rencontrés par les femmes telles que les violences, la charge familiale, les retards de prévention, les difficultés liées à la migration et développe des actions de prévention, d'éducation à la santé et d'accompagnement individualisé. En trois ans, il a consolidé un réseau de plus de 250 professionnels de santé et permis le suivi de nombreuses femmes, malgré des freins persistants comme le manque d'hébergement ou de référents sociaux.

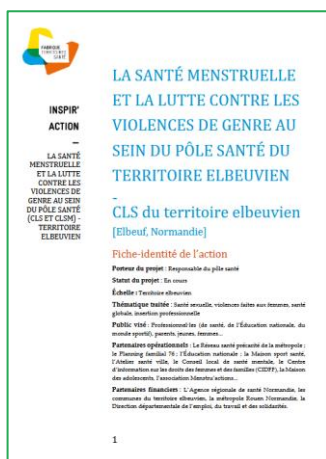


[Accéder au document](#)

Fabrique territoire santé, **Maison Olympe, centre de santé à orientation gynécologique, inclusif et social**, Inspir'action, 2024-12, 7 p.

[Accéder au document](#)

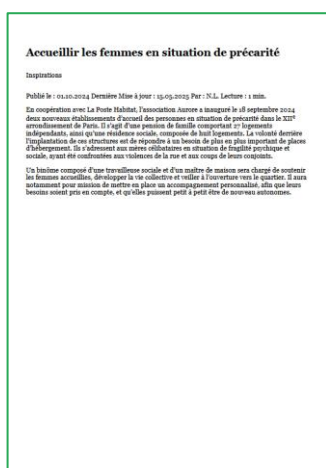
[← Retour au sommaire](#)



Fabrique territoire santé, **La santé menstruelle et la lutte contre les violences de genre au sein du pôle santé du territoire Elbeuvien**, Inspir'action, 2024-12, 7 p.

[Accéder au document](#)

En Normandie, sur le territoire elbeuvien, le Contrat local de santé (CLS) a intégré un axe spécifique autour de la santé des femmes, ciblant la précarité menstruelle et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Le projet combine des collectes et distributions de protections périodiques avec des actions de sensibilisation et de formation auprès des professionnels, des jeunes et des habitants. Il organise aussi une semaine annuelle de prévention des violences, des forums mensuels sur la santé sexuelle et des initiatives favorisant l'insertion professionnelle des femmes. Malgré des difficultés pour toucher un public non captif, l'action a renforcé la coordination territoriale et la visibilité des enjeux de santé sexuelle et d'égalité femmes-hommes



Accueillir les femmes en situation de précarité, ASH, n° 3320, 2024-10, en ligne.

[Disponible sur demande](#)

Cet article présente deux établissements d'accueil ouverts en 2024 dans le XII^e arrondissement de Paris, portés par l'association Auréole en partenariat avec La Poste Habitat. Le projet comprend une pension de famille de 27 logements indépendants et une résidence sociale de huit logements, destinées en priorité à des mères isolées confrontées à de grandes difficultés psychiques et sociales, souvent victimes de violences conjugales ou de parcours d'errance. Un binôme constitué d'une travailleuse sociale et d'un maître de maison assure un accompagnement personnalisé, visant à renforcer l'autonomie des résidentes, à soutenir la vie collective et à favoriser leur insertion dans le quartier.

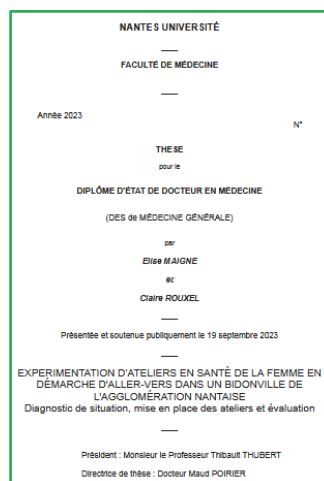




JOUFFROY Manon, DEVOS Patrick, ADAFER Réda, (et al.), **Le Bus du Cœur des Femmes : identification des différents profils de précarité. Résultats de la 2ème campagne nationale de dépistage du bus du cœur des femmes 2022, à partir des données de l'Observatoire national de la santé des femmes (ONSF)**, JM-V-Journal de Médecine Vasculaire, Vol. 49, n° 1, 2024, p. 31

[Disponible sur demande](#)

Cet article traite de l'expérimentation et de l'évaluation d'ateliers de santé destinés à des femmes vivant dans un bidonville près de Nantes. Elle adopte une démarche « d'aller-vers » pour dépasser les obstacles à l'accès aux soins. La thèse présente un diagnostic initial des besoins et des représentations de ces femmes sur leur santé, la mise en place d'ateliers sur des thèmes tels que la contraception, l'hygiène ou les droits des femmes, ainsi qu'une évaluation de leur pertinence et de leur impact. Elle souligne notamment l'importance de l'interprétariat et d'une approche sans jugement.



MAIGNE Elise, ROUXEL Claire, **Expérimentation d'ateliers en santé de la femme en démarche d'aller-vers dans un bidonville de l'agglomération nantaise. Diagnostic de situation, mise en place des ateliers et évaluation**, Thèse, Faculté de médecine de Nantes, 2023-09-19, 144 p.

[Accéder au document](#)

Cette thèse traite de l'expérimentation et de l'évaluation d'ateliers de santé destinés à des femmes vivant dans un bidonville près de Nantes. Elle adopte une démarche « d'aller-vers » pour dépasser les obstacles à l'accès aux soins. La thèse présente un diagnostic initial des besoins et des représentations de ces femmes sur leur santé, la mise en place d'ateliers sur des thèmes tels que la contraception, l'hygiène ou les droits des femmes, ainsi qu'une évaluation de leur pertinence et de leur impact. Elle souligne notamment l'importance de l'interprétariat et d'une approche sans jugement.

MAAA'Elles, un accueil de jour pour les femmes en situation d'addiction

Publié le : 24.03.2023 Dernière Mise à jour : 15.05.2023 Par : Marie-Noëlle Lécure - 3 min.



Credit photo : iStockphoto - stock.adobe.com

Lancé en 2021, le projet MAAA'Elles vise à mieux accompagner les femmes en grande précarité et en situation d'addiction dans les accueils de jour. Six structures ont formé leurs équipes pour proposer à ces femmes un accueil de jour et en place des actions de médiation. Genre, addiction et précarité, c'est le triple enjeu du projet MAAA'Elles. L'objectif est de proposer un accompagnement et d'offrir des actions de médiation. Lancé par la Fédération Addiction et la Fédération des acteurs de la solidarité, le projet MAAA'Elles vise à mieux accompagner les femmes en grande précarité et en situation d'addiction dans les accueils de jour. Ces femmes, souvent peu visibles et en minorité dans ces structures, sont confrontées à la fois à des problématiques de genre, de précarité et d'addiction. Six structures participantes ont formé leurs équipes et mis en place des actions adaptées, telles que des ateliers artistiques ou des journées bien-être. Le projet a contribué à sensibiliser les professionnels aux spécificités de l'addiction chez les femmes et à ajuster leurs pratiques d'accompagnement, même si sa mise en œuvre reste parfois limitée par un manque de ressources humaines. Des fiches pratiques seront élaborées afin de capitaliser sur les actions menées.

Plus de détails

Le projet a vocation à sensibiliser les professionnels sur la spécificité des problématiques d'addiction chez les femmes. « Beaucoup ont conscience qu'il existe une différence entre hommes et femmes, mais pas toujours. »

MAAA'Elles, un accueil de jour pour les femmes en situation d'addiction, ASH, n° 3300, 2023-03, 2 p.

[Disponible sur demande](#)

Lancé en 2021 par la Fédération Addiction et la Fédération des acteurs de la solidarité, le projet MAAA'Elles a pour objectif d'améliorer l'accompagnement des femmes en situation de grande précarité et d'addiction dans les accueils de jour. Ces femmes, souvent peu visibles et en minorité dans ces structures, sont confrontées à la fois à des problématiques de genre, de précarité et d'addiction. Six structures participantes ont formé leurs équipes et mis en place des actions adaptées, telles que des ateliers artistiques ou des journées bien-être. Le projet a contribué à sensibiliser les professionnels aux spécificités de l'addiction chez les femmes et à ajuster leurs pratiques d'accompagnement, même si sa mise en œuvre reste parfois limitée par un manque de ressources humaines. Des fiches pratiques seront élaborées afin de capitaliser sur les actions menées.

Accueil de jour pour femmes : au Tambour, la sororité comme plus-value

Publié le : 24.03.2023 Dernière Mise à jour : 15.05.2023 Par : Margot Hemmerich Lécure - 10 min.



Credit photo : iStockphoto - stock.adobe.com

L'association lyonnaise Au Tambour propose aux femmes sans domicile ou en situation d'isolement un accueil de jour unique, non-mixte. À travers des ateliers thématiques, les femmes proposent une approche différente du travail social, hors du cadre institutionnel. La permanence vient à l'appui des femmes pour leur offrir un espace sécurisé et sécurisé. L'association propose un accueil de jour unique, non-mixte. À travers des ateliers thématiques, les femmes proposent une approche différente du travail social, hors du cadre institutionnel. La permanence vient à l'appui des femmes pour leur offrir un espace sécurisé et sécurisé. L'association propose un accueil de jour unique, non-mixte. À travers des ateliers thématiques, les femmes proposent une approche différente du travail social, hors du cadre institutionnel. La permanence vient à l'appui des femmes pour leur offrir un espace sécurisé et sécurisé.

La sororité, ancienne secrétaire comptable et ouvrière à l'usine, Emmanuel Rousseau plus de voir son refuge dans le refuge. « J'ai l'impression d'être seule, mais j'ai besoin de soutien. » L'association propose un accueil de jour unique, non-mixte. À travers des ateliers thématiques, les femmes proposent une approche différente du travail social, hors du cadre institutionnel. La permanence vient à l'appui des femmes pour leur offrir un espace sécurisé et sécurisé.

Plus de détails

HEMMERICH Margot, Accueil de jour pour femmes : au Tambour, la sororité comme plus-value, ASH, n° 3300, 2023-03, 4 p.

[Disponible sur demande](#)

L'association lyonnaise Au Tambour offre un refuge unique et non-mixte aux femmes en situation de précarité ou d'isolement, axé sur une approche humaine et informelle du soutien social. Elle privilégie le lien social et le bien-être, offrant un espace où les femmes peuvent se reposer, bénéficier de soins d'hygiène et échanger en toute sécurité, loin des pressions du quotidien et des exigences administratives. Ce lieu permet aux femmes, quelle que soit leur situation (sans-abrisme, logement précaire, ou simplement isolement), de retrouver un sentiment d'appartenance et de déposer le poids de leurs angoisses, favorisant ainsi la résilience et une sororité intergénérationnelle essentielle à leur épanouissement.



Retour au sommaire



BOS Sarah, **Mineures non accompagnées : Women's House, une maison-refuge le temps d'un recours. Reportage**, ASH, n° 3282, 2022-11, pp. 28-31
[Disponible sur demande](#)

Ouverte en avril 2021, la Women's House, à Bobigny, est le fruit du partenariat noué entre Utopia 56, qui en assure la gestion, et Médecins sans frontières (MSF), qui la soutient financièrement. Les deux associations se sont données pour objectif d'offrir un hébergement stable et un suivi aux jeunes filles migrantes non accompagnées, âgées de 15 à 17 ans, en attente de la reconnaissance de leur minorité par la justice. Le texte met en lumière les obstacles et la suspicion auxquels ces adolescentes sont confrontées lors des évaluations initiales, souvent réalisées sans interprète, et les conséquences psychologiques et administratives qui en découlent. Il souligne l'importance d'un accompagnement global et bienveillant, incluant aide juridique, psychologique, sociale et accès à l'éducation, pour permettre à ces jeunes femmes de se reconstruire et d'accéder à leurs droits.



Renforcer l'accès aux dépistages des cancers du sein, colorectal et du col de l'utérus des personnes en situation de précarité : Littératie et participation action, Caps, 2022-07, 11p.
[Accéder au document](#)

L'Ireps Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec le Contrat Local de Santé du Pays Lédonien, a mené une action participative pour améliorer l'accès au dépistage des cancers du sein, colorectal et du col de l'utérus auprès des personnes en situation de précarité. En s'appuyant sur la méthode du Design Thinking, un groupe composé de professionnels et d'habitants du quartier prioritaire de Lons-le-Saunier a co-construit une campagne de communication adaptée. Dix séances ont permis de concevoir huit affiches valorisant le dépistage, diffusées dans la ville. Le projet a favorisé le dialogue entre publics précaires et professionnels, renforcé les compétences des participants et modifié les représentations autour du dépistage. Malgré des obstacles liés au contexte sanitaire et à la mobilisation des acteurs sociaux, l'initiative a généré de nouvelles dynamiques locales et renforcé l'implication des citoyens dans les actions de santé.





COULANGE Manon, **Avec ELLES, un programme d'insertion adressé aux mères de famille monoparentales**, Agence nouvelle des solidarités actives, 2022, en ligne.

[Accéder au document](#)

Après le programme d'insertion AVEC lancé en 2019, un nouveau dispositif nommé AVEC ELLES a été créé en mars 2022 pour favoriser l'accès à l'emploi des femmes en situation de monoparentalité sur le territoire de Grand Paris Sud. Il vise à coconstruire des parcours adaptés avec les acteurs locaux. Les participantes, orientées vers des ateliers correspondant à leurs besoins sont accompagnées par un référent et un mentor tout au long du programme afin de faciliter leur insertion professionnelle. AVEC ELLES fait partie des six programmes évalués par l'Ansa depuis son lancement.



SOUDIER Benjamin, **Accès au dépistage du cancer cervico-utérin des femmes en situation de précarité**, Caps, 2021-12, 25p.

[Accéder au document](#)

Ce document présente le projet de Médecins du Monde visant à améliorer le dépistage du cancer du col de l'utérus chez les femmes en situation de précarité, notamment les travailleuses du sexe chinoises à Paris, via le dispositif Lotus Bus. Des entretiens de prévention et des auto-prélèvements ont été proposés sur place, facilitant l'accès aux soins. L'approche communautaire, non jugeant et adaptée aux contraintes des femmes, a encouragé leur participation. Les retours ont été positifs, et l'équipe souhaite réintégrer les auto-prélèvements comme outil de prévention.





SOUDIER Benjamin, BOUHIER Frédéric, **Accès au dépistage du cancer cervico-utérin des femmes en situation de précarité à Rouen**, Caps, 2021-11, 10 p.

[Accéder au document](#)

Médecins du Monde a déployé à Rouen un projet de recherche interventionnelle visant à améliorer l'accès au dépistage du cancer du col de l'utérus pour les femmes en situation de précarité. L'action s'est appuyée sur des consultations de prévention intégrées aux activités existantes, notamment auprès des travailleuses du sexe et dans les centres d'accueil. Les femmes éligibles étaient orientées vers des partenaires pour réaliser un frottis cervico-utérin ou se voyaient proposer un auto-prélèvement vaginal. Le projet a permis de développer des partenariats avec plusieurs structures locales, de former les bénévoles, de créer des outils adaptés et de réorganiser les espaces d'accueil. Malgré certaines difficultés, l'initiative a eu des effets positifs sur les pratiques des équipes et sur les femmes accompagnées, qui ont pu aborder des sujets de santé sexuelle souvent négligés. Le projet a également renforcé les liens entre acteurs locaux et posé les bases d'une action pérenne autour des droits à la santé sexuelle et reproductive.



BURKSAITYTE Goda, CHAPELAIN Marjorie, BARBEREAU Caroline, (et al.), **« Unité précarité errance » : expérimentation d'un dispositif de soin pluridisciplinaire dédié aux femmes enceintes en errance**, L'information psychiatrique, Vol. 97, n°5, 2021, pp. 360-366.

[Disponible sur demande](#)

Les situations extrêmes de précarité représentent un facteur majeur de risque périnatal. Cet article présente un dispositif innovant, au sein de la maternité du centre hospitalier de Saint-Denis (93), l'Unité précarité errance (UPE), spécialement conçu pour accompagner des femmes en période périnatale confrontées à des conditions de dénuement, d'errance, de migration et à des traumatismes multiples. Ce dispositif pluridisciplinaire intègre un accompagnement médico-socio-psychologique continu, où le soin psychique joue un rôle crucial de prévention contre l'effondrement psychique. Il illustre, à travers un cas clinique, comment cet accompagnement favorise l'élaboration et la réorganisation psychique nécessaires au bon déroulement du processus de maternité.



Femmes et précarité : l'action de l'armée du Salut, Armée du Salut, 2020, 6 p.

[Accéder au document](#)

Cet article présente plusieurs actions menées en France pour répondre à la précarité vécue par les femmes sans domicile, souvent confrontées à des violences physiques et sexuelles dans l'espace public. Ces violences systémiques ciblent les femmes en raison de leur genre. L'Armée du Salut intervient à travers différents dispositifs. Elle participe à la lutte contre la précarité menstruelle en installant des distributeurs de protections hygiéniques dans certains lieux d'accueil et en organisant des maraudes. Elle co-pilote la Cité des dames, un centre d'accueil ouvert 24h/24 à Paris, en partenariat avec l'association ADSF, qui propose un hébergement temporaire, des soins et un accompagnement social. La Résidence maternelle Les Lilas, située au nord de Paris, accueille des femmes avec enfants et propose un suivi autour de la parentalité et de la protection de l'enfance. Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Les Glycines, à Nîmes, offre des logements et un accompagnement socio-professionnel pour les femmes en difficulté. Ces initiatives visent à répondre à des besoins identifiés en matière d'hébergement, de santé, d'accès aux droits et d'insertion sociale.



HELFTER Caroline, **Accompagner les femmes sans abri dans la vieillesse**, ASH, n° 2942-2943, 2016-01, 5 p.

[Disponible sur demande](#)

De plus en plus de femmes âgées se retrouvent sans domicile, souvent après un divorce, une perte d'emploi ou des années d'errance. Des centres d'hébergement de stabilisation, comme le CHS Servan ou la Maison Cœur de femmes, proposent un hébergement sans limitation de durée, un accompagnement individualisé et des activités visant à restaurer l'estime de soi. Pour les femmes les plus âgées ou sans papiers, l'hébergement devient souvent durable, car elles n'ont pas d'autre solution et craignent une nouvelle rupture. Des dispositifs spécifiques se développent, tels l'Espace femmes à Paris ou la Maison Claire-Lacombe à Marseille, offrant un logement pérenne et un accompagnement social. Des fondations comme Lecordier soutiennent ces initiatives, conscientes des besoins croissants et du risque accru de pauvreté des femmes âgées, notamment en raison de pensions inférieures à celles des hommes.

BEC Emilie, « **Promotion de la santé des femmes en situation de précarité : Repères pour la pratique et mises en œuvre inspirantes** » *Bibliographie commentée*, CREAI-ORS Occitanie, DRAPPS Occitanie, 2025-10, 61 p.

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Les violences sexistes et sexuelles constituent un enjeu majeur de santé publique et de société. Elles s'inscrivent dans des rapports de pouvoir et de domination qui traversent toutes les sphères de la vie sociale — intime, professionnelle, institutionnelle ou publique. Ces violences touchent toutes les catégories de femmes, mais leur fréquence et leur gravité sont amplifiées par les inégalités économiques, sociales ou culturelles. Au-delà de leurs conséquences immédiates, elles entraînent des impacts durables sur la santé physique, psychologique et sociale des victimes. Comprendre leur étendue et leurs mécanismes est une étape essentielle pour orienter les politiques publiques, renforcer la prévention et garantir une prise en charge adaptée.

Données de cadrage

Les données récentes montrent la persistance d'un niveau élevé de violences sexistes et sexuelles en France, malgré les avancées législatives et institutionnelles. Les rapports soulignent la diversité des formes de violences et mettent en évidence la vulnérabilité particulière des femmes précaires, migrantes, handicapées ou isolées. Ces inégalités se traduisent par un accès inégal à la justice, à l'hébergement et aux soins. Les études insistent également sur le lien étroit entre violences et santé, révélant des conséquences psychologiques graves, comme le stress post-traumatique ou la dépression. Dans un contexte de contraintes budgétaires et de sous-financement des structures d'accueil, les acteurs de terrain peinent à répondre à l'ensemble des besoins, ce qui renforce la nécessité d'une approche coordonnée et durable.



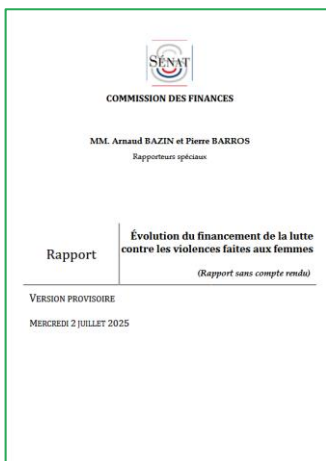
Ne leur fermons pas la porte. Enquête sur l'impact des restrictions budgétaires sur l'accompagnement des femmes victimes de violences, Fondation des femmes, 2025-08, 11 p.

[Accéder au document](#)

En 2025, les associations qui soutiennent les femmes victimes de violences ont subi une baisse moyenne de 15 % de leurs subventions. Cette diminution s'est traduite par des fermetures de permanences, des suppressions de postes et une réduction des activités, avec un impact particulièrement marqué dans les zones rurales et ultramarines. Ces difficultés financières ont fragilisé la continuité des services proposés et limité la capacité des structures à répondre à l'ensemble des besoins des femmes accompagnées.



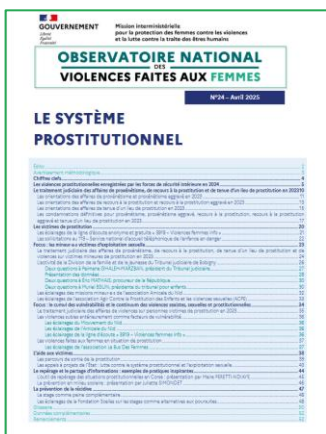
Retour au sommaire



BAZIN Arnaud, BARROS Pierre, **Évolution du financement de la lutte contre les violences faites aux femmes**, Sénat, 2025-07, 139 p.

[Accéder au document](#)

Ce rapport sénatorial examine les politiques publiques de lutte contre les violences faites aux femmes, avec une attention particulière portée aux femmes en situation de précarité. Il souligne que malgré une mobilisation croissante et des avancées législatives, les dispositifs restent fragmentés, sous-financés et parfois inadaptés aux réalités des femmes les plus vulnérables. Il met en évidence les lacunes dans l'accès à l'hébergement, à la protection juridique et aux soins, notamment pour les femmes sans domicile, migrantes ou en situation de handicap. Il insiste sur la nécessité d'une approche globale, articulant santé, logement, justice et accompagnement social, et appelle à une meilleure coordination entre les acteurs institutionnels et associatifs. Enfin, il propose de renforcer les moyens alloués aux structures d'accueil, de garantir une formation systématique des professionnels, et de développer des outils de suivi et d'évaluation pour mesurer l'efficacité des politiques mises en œuvre. L'objectif est de garantir à toutes les femmes, quel que soit leur statut ou leur parcours, une protection réelle et un accompagnement digne face aux violences.



Le système prostitutionnel, Observatoire national des violences faites aux femmes, n° 24, 2025-04, 52 p.

[Accéder au document](#)

Ce document traite du système prostitutionnel. Il présente notamment les chiffres concernant les violences enregistrées par les forces de sécurité intérieure en 2024 ainsi que le traitement judiciaire des affaires de proxénétisme, de recours à la prostitution et de tenue de lieux de prostitution en 2023. Il s'intéresse également aux victimes de la prostitution, en particulier les femmes et les enfants, en soulignant l'effet cumulatif des vulnérabilités ainsi que le continuum de violences sexistes, sexuelles et prostitutionnelles, notamment les violences subies antérieurement comme facteur de vulnérabilité. Il termine en présentant quelques dispositifs de prévention et d'aide aux victimes.



KAOUTAR Bacha, ROUMIEU Sigolène, AUDIFFRED Laetia, **Impact des violences subies sur la santé de femmes migrantes consultant dans deux polycliniques parisiennes**, Santé publique, n° 2, 2025-04, 16 p.

[Accéder au document](#)

Cette étude analyse l'impact des violences sur la santé des femmes migrantes dans deux cliniques parisiennes. Elle révèle que la majorité des femmes interrogées, principalement originaires d'Afrique subsaharienne, ont subi des violences. Ces violences entraînent des taux élevés d'état de stress post-traumatique, de dépression et d'anxiété, ainsi que des symptômes physiques accrus. L'étude souligne la nécessité d'une prise en charge adaptée pour ces patientes.



Haut Conseil de l'égalité entre les femmes et les hommes, **État des lieux du sexisme en France à l'heure de la polarisation**, HCE, 2025-01, 76 p.

[Accéder au document](#)

Ce rapport dresse un état des lieux sur le sexisme en France. Il analyse la montée des discours qui remettent en cause les droits des femmes, notamment après le mouvement #MeToo. Il décrit la persistance des inégalités économiques et les atteintes aux droits des femmes illustrées notamment par le procès de Mazan qui a mis en évidence la culture du viol. Le rapport souligne aussi que la population attend plus de la part des pouvoirs publics. Il propose des mesures à mettre en œuvre pour progresser vers l'égalité en matière d'éducation, de partage des pouvoirs et de renforcement du système judiciaire.





Lutte contre les violences faites aux femmes. Guide de sensibilisation pour l'accueil et l'accompagnement des femmes victimes de violences au sein du couple, Ministère des solidarités de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes, 2024-11, 50 p.

[Accéder au document](#)

Ce guide a pour objectif d'accompagner les personnes chargées d'accueillir une femme victime de violences. Il explique d'abord comment réagir face à une victime majeure, ainsi que les obligations citoyennes en cas de connaissance de faits de violence. Il précise également les structures vers lesquelles orienter la victime pour qu'elle puisse obtenir aide et protection. Il revient aussi sur la notion de violences faites aux femmes en présentant les différents types de violences et les peines prévues par la loi. Une section spécifique est consacrée aux violences au sein du couple, décrivant leurs diverses formes ainsi que la stratégie typique mise en place par l'agresseur. Une partie est dédiée à l'impact des violences sur les victimes, notamment leurs conséquences sur la santé, avec un focus sur le psychotrauma, ainsi que sur les enfants témoins de ces violences intrafamiliales. Le guide présente également les dispositifs d'aide aux victimes, parmi lesquels figurent des mesures légales telles que l'ordonnance de protection, l'aide universelle d'urgence, le bracelet antirapprochement et le téléphone grave danger. Enfin, il répertorie les structures d'accueil et d'orientation disponibles ainsi que des initiatives de proximité.



Les violences sexistes et sexuelles en France en 2023, Lettre de l'observatoire des violences faites aux femmes, n° 22, 2024-11, 59 p.

[Accéder au document](#)

Ce rapport dresser un panorama des violences sexistes et sexuelles en France. Il présente des données des féminicides au sein du couples, présente la prévalence des violences sexistes et sexuelles, leur traitement judiciaires, ainsi que l'aide apportée aux victimes grâce à la ligne d'écoute 3919, les dispositifs des forces de sécurité intérieure, ceux de la protection judiciaire mais aussi les places d'hébergement et de logements adaptés dédiées aux femmes victimes et l'activité de la médecine légale réalisée dans les Unités médico-judiciaires (UMJ).

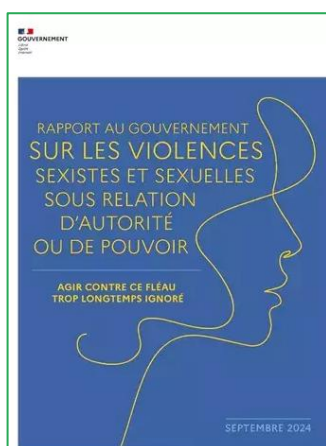




Faits et chiffres : mettre fin à la violence à l'égard des femmes, ONU Femmes, 2024-11, 13 p.

[Accéder au document](#)

Ce document propose une vue d'ensemble des données disponibles sur la violence à l'égard des femmes et des filles. Il présente la prévalence des violences conjugales dans 161 pays et souligne l'importance de ces données pour les actions de prévention et de réponse menées par ONU Femmes. Divers aspects sont abordés, notamment les féminicides, la violence sexuelle, les mutilations génitales féminines, la traite et l'exploitation, ainsi que les violences facilitées par la technologie ou survenant dans la vie publique. Le document explore également les facteurs de risque, les effets des crises climatiques, sanitaires et humanitaires, les mécanismes de signalement, les cadres législatifs existants et le coût économique de ces violences, afin d'offrir une compréhension globale du phénomène et de soutenir l'élaboration de politiques efficaces.



Rapport au gouvernement sur les violences sexistes et sexuelles sous relation d'autorité ou de pouvoir. Agir contre ce fléau trop longtemps ignoré, Gouvernement, 2024-09, 180 p.

[Accéder au document](#)

Ce document présente un état des violences sexistes et sexuelles exercées sous relation d'autorité ou de pouvoir. Il présente des chiffres et souligne le rôle des inégalités de genre dans la persistance du phénomène, particulièrement dans le monde du travail. Il analyse les mécanismes d'emprise, les infractions juridiques, et la responsabilité des employeurs. Il met aussi en évidence les liens étroits entre les violences sexistes et sexuelles, la précarité économique, les violences conjugales et les risques psychosociaux au travail. Il insiste sur la nécessité d'une réponse fondée sur le principe de tolérance zéro face à ces violences. Plus de 100 acteurs sont identifiés comme responsables dans la prévention, le repérage, la sanction et l'accompagnement. Le rapport propose des leviers concrets : renforcer la sensibilisation, améliorer les outils de repérage, adapter les sanctions et mieux soutenir les victimes. Il conclut par des recommandations générales et sectorielles pour faire évoluer les pratiques dans plusieurs domaines professionnels.



 Ministère interministériel pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains	
LETTRE DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES	
N°21 - 20 Mai 2024	
SOMMAIRE	
Édité 2	Journée internationale d'action pour la santé des femmes : l'impact des violences sur la santé des femmes
Appréhension méthodologique 3	
Dociter 4	
Les violences au sein du couple tout au long de la vie 5	
Les viols, harcèlement sexuel et agression sexuelle tout au long de la vie 9	
Les victimes mineures de violence sexuelle hors et dans le cadre professionnel 13	
Enquêtes, des investigations des violences sur la santé physique des victimes 16	
Évaluation avec Outils-Violences 17	
Enquête avec Outils-Violences 19	
De quoi est-il fait 21	
Résumés clés 22	
Remerciements 22	

Journée internationale d'action pour la santé des femmes : l'impact des violences sur la santé des femmes, Lettre de l'observatoire national des violences faites aux femmes, n° 21, 2024-05, 22 p.

[Accéder au document](#)

Ce numéro met en évidence les liens entre violences sexistes et sexuelles et précarité, en soulignant leurs effets délétères sur la santé des femmes. Il montre que les femmes précaires sont plus exposées aux violences, notamment en raison de leur isolement, de leur dépendance économique ou administrative, et de leur accès limité aux soins et aux dispositifs de protection. Le rapport insiste sur la nécessité de mieux articuler les politiques de lutte contre les violences avec celles de promotion de la santé, en intégrant les spécificités des parcours de vie marqués par la précarité. Il appelle à renforcer les dispositifs d'accueil, de repérage et d'accompagnement, en s'appuyant sur les acteurs de terrain et les structures de proximité. Enfin, il souligne l'importance de la formation des professionnels, de la coordination interinstitutionnelle et de l'évaluation des actions pour garantir une réponse adaptée et équitable aux besoins des femmes victimes.

 Ministère interministériel pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains	
LETTRE DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES	
N°19 - Mars 2024	
SOMMAIRE	
Résumé 2	LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE ET LES VIOLENCES SEXUELLES EN FRANCE EN 2022
Principales données 2022 3	
Appréhension méthodologique 4	
Les violences au sein du couple en France 5	
Les viols, harcèlement sexuel et agression sexuelle 9	
Les victimes de violence sexuelle : partenaires enregistrés par les services de police et de gendarmerie 14	
Le traitement judiciaire des affaires de violence sexuelle 17	
Les formes d'hébergement et de logement des victimes de violence sexuelle 20	
L'activité de la ligne d'écoute « 3919 - Violences femmes info » 23	
Les violences sexuelles en France 26	
La violence des viols, tentatives de viols, harcèlement sexuel et agression sexuelle 27	
La violence sexuelle : les victimes mineures et majeures 29	
La violence sexuelle : les victimes mineures et majeures 31	
La violence sexuelle : les victimes mineures et majeures 33	
La violence sexuelle : les victimes mineures et majeures 35	
La violence sexuelle : les victimes mineures et majeures 37	
La violence sexuelle : les victimes mineures et majeures 39	
La violence sexuelle : les victimes mineures et majeures 41	
La violence sexuelle : les victimes mineures et majeures 43	
La violence sexuelle : les victimes mineures et majeures 45	
La violence sexuelle : les victimes mineures et majeures 47	
La violence sexuelle : les victimes mineures et majeures 49	
La violence sexuelle : les victimes mineures et majeures 51	

Les violences au sein du couple et les violences sexuelles en France en 2022, Lettre de l'observatoire national des violences faites aux femmes, n° 19, 2024-03, 52 p.

[Accéder au document](#)

Ce numéro présente un état des lieux des violences faites aux femmes en France en 2022. Il débute par les principales données statistiques avant d'aborder les violences au sein du couple, incluant les morts violentes, leur prévalence, les victimes enregistrées par les forces de l'ordre, ainsi que le traitement judiciaire des affaires impliquant des (ex-)partenaires. Le document examine également les dispositifs d'hébergement et de logement adaptés pour les femmes victimes, ainsi que l'activité de la ligne d'écoute « 3919 – Violences femmes info ». La seconde partie du rapport est consacrée aux violences sexuelles, avec une analyse de la prévalence des viols, tentatives de viols, agressions sexuelles, harcèlement sexuel et exhibition sexuelle sur personnes majeures. Elle traite également des violences sexuelles dans les transports, des victimes mineures et majeures enregistrées par les services de police et de gendarmerie, et du traitement judiciaire des affaires correspondantes. Enfin, le rapport aborde les cas d'outrages sexistes recensés par les autorités.



Retour au sommaire



MULNER Pauline, MAZUY Magali, **Facteurs sociaux de vulnérabilité face à la violence conjugale et sortie de la violence : analyses détaillées de parcours féminins**, Populations vulnérables, n° 9, 2023, 16 p.

[Accéder au document](#)

Cet article analyse les facteurs sociaux qui contribuent à l'apparition et au maintien des violences conjugales. Il montre que ces violences s'inscrivent dans un continuum plus large de violences de genre et que plusieurs éléments comme l'âge, l'écart d'âge entre partenaires, la situation professionnelle, la parentalité, le handicap, la santé dégradée ou encore les expériences difficiles vécues durant l'enfance et l'adolescence influencent les parcours des femmes victimes. L'étude met aussi en lumière l'absence des institutions dans leur processus de sortie de la violence. Elle souligne que ces femmes parviennent à se libérer surtout grâce à leurs propres ressources, leur activité professionnelle, le soutien de personnes de confiance, la protection de leurs enfants et à l'aide de leur entourage ou de professionnels de santé, plutôt qu'à travers une véritable prise en charge judiciaire ou sociale des auteurs de violences.



LANDRIN Marion, COHEN-BOULAKIA Rachel, **Incidence des violences sexuelles subies en France au cours des douze derniers mois par les femmes en procédure de demande d'asile**, Faculté des sciences médicales et paramédicales de Marseille, 2022-11, 38 p.

[Accéder au document](#)

Cette étude s'intéresse aux violences sexuelles subies par les femmes en procédure de demande d'asile en France, en mettant en lumière leur vulnérabilité liée à leur situation administrative et sociale. Elle souligne le manque de données sur les violences vécues dans les pays d'accueil, alors que ces informations sont cruciales pour améliorer la prévention et la prise en charge. L'étude a été menée auprès de femmes majeures arrivées récemment en France, dans la région PACA. Elle visait à évaluer la fréquence des violences sexuelles vécues au cours de l'année écoulée et à identifier les facteurs qui pourraient être liés à leur survenue. Les résultats montrent que les violences sexuelles sont fréquentes parmi les femmes interrogées, tant avant leur arrivée qu'après leur installation en France. Certains facteurs semblent être associés à une exposition accrue, notamment l'origine géographique, l'absence de partenaire dans le pays d'accueil, et le manque

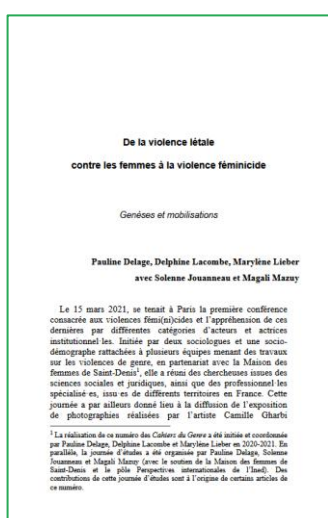
de dispositifs d'aide au logement. Les femmes en procédure de demande d'asile apparaissent particulièrement exposées aux violences sexuelles en France, ce qui souligne la nécessité de renforcer les dispositifs de soutien et de protection adaptés à leur situation.



Violences envers les femmes et les filles en situation de handicap : une double discrimination. Panorama européen et international, CFHE, 2022-11, 32 p.

[Accéder au document](#)

Ce document explore les violences subies par les femmes et filles en situation de handicap, en soulignant leur double discrimination liée au genre et au handicap. Il s'appuie sur des textes juridiques, des jurisprudences et des rapports institutionnels et associatifs. Les femmes handicapées sont particulièrement exposées aux violences physiques, sexuelles et psychologiques, souvent dans des contextes de dépendance. Elles rencontrent de nombreux obstacles pour accéder à la justice, aux soins et aux dispositifs de protection, en raison du manque d'accessibilité et de formation des professionnels. Bien que les conventions internationales reconnaissent leur vulnérabilité, les politiques restent souvent insuffisantes. Des associations comme Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir (FDFA) et APF France handicap œuvrent pour faire entendre leur voix et améliorer leur prise en charge. Le document appelle à une mobilisation accrue des institutions pour garantir aux femmes handicapées une protection effective et le respect de leurs droits.



DELAGE Pauline, LACOMBE Delphine, LIEBER Marylène, (et al.), **De la violence létale contre les femmes à la violence féminicide Genèses et mobilisations**, Cahiers du Genre, Vol. 73, n° 2, 2022, pp. 5-31

[Disponible sur demande](#)

Cet article explore l'évolution du concept de féminicide, depuis sa définition initiale comme violence létale envers les femmes jusqu'à sa reconnaissance comme un phénomène systémique. Il retrace l'histoire de ce terme et aborde les débats persistants sur sa définition et sa quantification, ainsi que les défis liés à son inscription juridique et à sa traduction en politiques publiques efficaces. Il met également en lumière le rôle des mouvements féministes dans la mobilisation et l'évolution des luttes contre cette violence de genre.

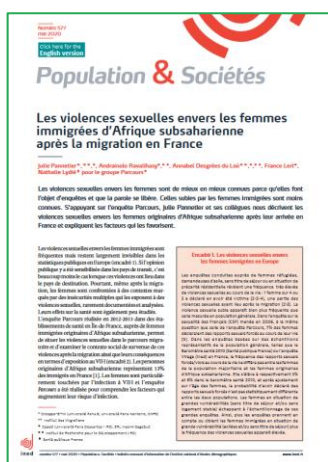




Bilan des atteintes à caractère sexiste dans les transports de l'année 2021, Ministère chargé des transports, 2022, 84 p.

[Accéder au document](#)

Ce rapport analyse les violences sexistes et sexuelles dans les transports publics en France. Il montre que ces atteintes touchent majoritairement les femmes et sont principalement recensées dans les réseaux urbains denses, notamment en Île-de-France. Les faits surviennent surtout l'après-midi et en soirée, et concernent autant les agressions avec contact que les outrages ou le harcèlement sans contact. Malgré une hausse des signalements par rapport à l'année précédente, la sous-déclaration reste un obstacle majeur. Seuls un tiers des réseaux ont mis en place des actions de prévention ou de sensibilisation, comme les campagnes de communication, les marches exploratoires ou les dispositifs de descente à la demande. Le rapport appelle à une mobilisation renforcée et à une meilleure coordination des acteurs pour garantir la sécurité des usagers, en particulier des femmes.



PANNETIER Julie, RAVALIHASY Andrainolo, DESGREES DU LOU Annabel, **Les violences sexuelles envers les femmes immigrées d'Afrique subsaharienne après la migration en France**, Population et sociétés, n° 577, 2020-05, 4 p.

[Accéder au document](#)

Cette étude s'appuie sur l'enquête Parcours menée en Île-de-France pour analyser les violences sexuelles subies par des femmes immigrées originaires d'Afrique subsaharienne après leur arrivée en France. Elle traite de la fréquence de ces violences, souvent invisibles dans les statistiques. Elle aborde aussi les conditions sociales qui les favorisent. Les femmes en situation de précarité sont particulièrement exposées. L'absence de logement stable, le fait d'être hébergée par un tiers ou de vivre sans titre de séjour sont des facteurs qui augmentent le risque de violences sexuelles. Ces contextes de vulnérabilité peuvent aussi entraîner des relations transactionnelles, renforçant l'exposition aux abus. L'étude montre également que les femmes séropositives pour le VIH sont plus nombreuses à avoir subi des violences sexuelles après leur migration, suggérant un lien entre précarité, violences et risque d'infection.

Si cette étude ne permet pas de démontrer un lien direct entre l'infection à VIH et les rapports sexuels forcés, elle met en évidence que ces femmes sont exposées à des situations sexuelles à risque de transmission de l'infection dans un environnement social marqué par des insécurités multiples. Elle souligne la nécessité de reconnaître et de mieux prendre en charge les violences sexuelles dans les parcours migratoires, en tenant compte des conditions de vie des femmes immigrées.



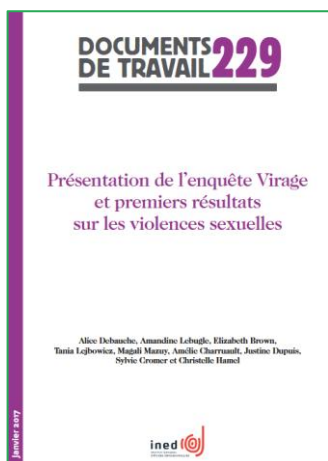
L'accompagnement des femmes victimes de violences par les associations, Lettre de l'observatoire national des violences faites aux femmes, n° 15, 2020-10, 16 p.

[Accéder au document](#)

Ce numéro présente les données de quatre associations françaises sur l'accompagnement des femmes victimes de violences en 2018 et pendant le confinement du printemps 2020. Il montre une forte prévalence des violences psychologiques (88 % des appels au 3919 en 2018) et une sous-déclaration des violences sexuelles. Le confinement a entraîné une hausse des sollicitations, notamment via les lignes d'écoute, avec une mobilisation accrue de l'entourage des victimes. Les associations ont adapté leurs pratiques (écoute téléphonique, télétravail) et constaté une augmentation des nouvelles victimes. Le rapport souligne les écarts dans la détection des violences selon les structures et propose des outils pédagogiques pour améliorer la prise en charge.



Retour au sommaire



DEBAUCHE Alice, LEBUGLE Amandine, BROWN Elizabeth, (et al.), **Enquête Violences et Rapports de genre (Virage) : présentation de l'enquête Virage et premiers résultats sur les violences sexuelles. Dossier**, Document de travail, n° 229, 2017-01, 65 p.

[Accéder au document](#)

Ce document analyse les violences sexuelles à partir de l'enquête nationale Virage, en mettant l'accent sur les inégalités sociales dans l'exposition à ces violences. Il montre que les femmes issues de milieux populaires sont plus souvent confrontées à des violences sexuelles, en particulier dans l'espace public et dans les relations de couple. Les résultats révèlent que les conditions de vie, comme la précarité économique ou le niveau d'éducation, influencent fortement le risque d'exposition. Les femmes les plus vulnérables cumulent souvent plusieurs formes de violences, et leur parole est moins entendue ou prise en compte dans les dispositifs de protection. L'étude souligne l'importance de croiser les approches sur les violences sexuelles avec celles sur les inégalités sociales, afin de mieux comprendre les mécanismes qui les entretiennent et d'adapter les politiques publiques aux réalités des femmes les plus exposées.



Prévention des violences sexistes et sexuelles

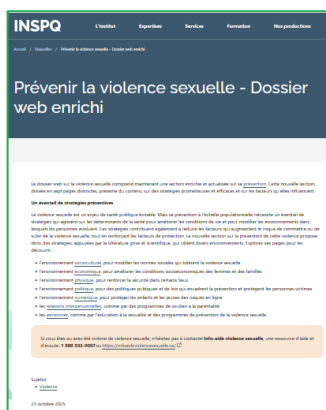
Les initiatives montrent un engagement croissant pour prévenir les violences et renforcer la protection des femmes. Plusieurs programmes visent à sensibiliser les jeunes et les professionnels, à développer des dispositifs de repérage et de signalement, et à soutenir les victimes dans leurs démarches. Dans les secteurs de la santé, du social, du sport et de l'enseignement supérieur, des actions de formation et de prévention se déploient pour favoriser la détection précoce et instaurer des environnements sûrs. Des dispositifs tels que les aides d'urgence, les équipes mobiles d'accompagnement ou les plans d'action territoriaux, renforcent la prise en charge et la continuité du soutien. Parallèlement, les campagnes nationales de sensibilisation rappellent l'importance de la vigilance collective et du respect des droits fondamentaux. L'ensemble de ces mesures témoigne d'une évolution vers une politique plus intégrée, centrée sur la prévention, la coopération interinstitutionnelle et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.



Source : **Observatoire des violences faites aux femmes de Seine-Saint-Denis, Hôpital Avicenne, Université Paris 13, En avant toute(s)**. Le violentomètre : un outil pour repérer les violences dans le couple. Seine-Saint-Denis, 2018. Disponible en ligne : <https://egalite-diversite.univ-lyon1.fr/files/2022/11/violences-couple-violentometre-1024x535-1.pdf>



Retour au sommaire



Prévenir la violence sexuelle. Dossier web enrichi, INSPQ, 2025-10, en ligne.

[Accéder au document](#)

Ce dossier web consacré à prévention de la violence sexuelle présente des stratégies prometteuses et efficaces, appuyées sur des données scientifiques et issues de la littérature grise, en précisant les facteurs qu'elles visent à influencer. La violence sexuelle peut être prévenue grâce à une approche globale agissant sur les déterminants de la santé et les environnements de vie. Les stratégies proposées visent à réduire les facteurs de risque tout en renforçant les protections individuelles et collectives. Elles concernent à la fois les dimensions socioculturelle, économique, physique, politique et numérique, ainsi que les relations interpersonnelles et les comportements individuels. L'objectif est de transformer les contextes sociaux et matériels pour prévenir durablement la violence sexuelle et favoriser des milieux plus sûrs et égalitaires.



Programme innovant de prévention des comportements sexistes et sexuels, Caps, 2024-08, 13 p.

[Accéder au document](#)

Depuis 2012, le Planning Familial, Solidarité Femmes et les CIDFF de la région des Pays de la Loire, ont co-construit un programme de prévention des comportements sexistes et sexuels à destination des étudiants en formation sanitaire et sociale (IFAS et IFAP). L'objectif est de les sensibiliser aux inégalités de genre et aux violences faites aux femmes, afin qu'ils puissent mieux repérer et gérer ces situations dans leur future pratique professionnelle. Le programme repose sur une pédagogie interactive, une coordination régionale forte et une complémentarité entre les associations locales. Après une phase expérimentale, il a été déployé sur l'ensemble des départements de la région. Les évaluations ont montré un renforcement des compétences des étudiants et une meilleure coopération entre les acteurs du territoire. Depuis 2021, la prévention des violences est intégrée au référentiel national des IFAS, et le programme s'étend désormais aux lycées du bassin de la Loire.





Kit pour la mise en place d'un dispositif de signalement et de traitement des violences sexistes et sexuelles lors de grands événements sportifs internationaux, Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, Terrain d'égalité, 2024-06, 25 p.

[Accéder au document](#)

Ce document présente le label « Terrain d'Égalité », une initiative française développée dans le cadre de l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Ce label résulte d'une collaboration entre différentes instances étatiques et sportives et a pour objectif de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que de lutter contre toutes les formes de discrimination et de violence faites aux femmes dans le domaine sportif. Il s'adresse aux organisateurs de grands événements sportifs internationaux, les incitant à mettre en place des politiques de sensibilisation et de prévention pour garantir un environnement sûr et inclusif pour l'ensemble des participants et des spectateurs. Son obtention repose sur des critères exigeants évaluant l'engagement en faveur de la parité et de la prévention des violences, comme le montrent les Jeux de Paris 2024 et la Coupe du Monde de Rugby 2023, premiers événements à en avoir bénéficié.



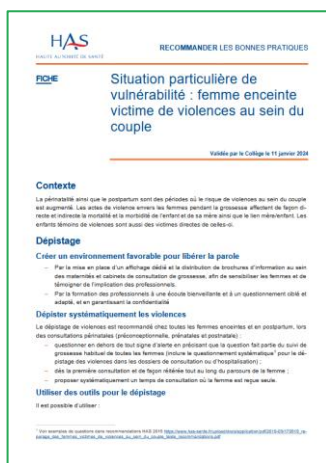
Lutte contre les mutilations sexuelles : nouvelle campagne de sensibilisation « Les vacances, c'est fait pour s'amuser, pas pour être mutilée. ». Dossier, Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, 2024-06, en ligne.

[Accéder au document](#)

Cette campagne de sensibilisation vise à lutter contre les mutilations sexuelles féminines en informant les jeunes filles, leurs familles et le grand public sur les risques liés à l'excision, notamment lors de séjours à l'étranger. Elle rappelle que ces pratiques constituent une atteinte grave aux droits fondamentaux et sont sévèrement punies par la loi française, y compris lorsqu'elles sont commises hors du territoire national. Déployée à l'échelle nationale, la campagne s'appuie sur un kit de communication complet pour renforcer son impact. Elle met également en avant les numéros d'urgence et les dispositifs d'alerte disponibles, afin d'offrir une protection immédiate à toute personne menacée ou témoin de telles violences.



Retour au sommaire



Situation particulière de vulnérabilité : femme enceinte victime de violences au sein du couple, HAS, 2024-01, 4 p.

[Accéder au document](#)

Cette fiche synthétise les recommandations de bonnes pratiques de la Haute autorité de santé relatives aux femmes enceintes victimes de violences au sein du couple. Elle porte sur le dépistage et l'organisation du parcours de soins ainsi que sur le signalement des situations de danger et la mise en sécurité de la victime.



Aide universelle d'urgence et Pack nouveau départ, Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, 2023-12, en ligne.

[Accéder au document](#)

Depuis fin 2023, une aide universelle d'urgence permet aux victimes de violences conjugales de quitter rapidement leur foyer et de couvrir les dépenses immédiates liées à leur mise à l'abri. Cette aide peut être demandée auprès de la CAF ou de la MSA, sur présentation d'un justificatif attestant des violences subies, et est versée en une seule fois sous forme de prêt ou d'aide non remboursable. En parallèle, le Pack nouveau départ, expérimenté dans certains territoires, propose un accompagnement coordonné et personnalisé pour faciliter la séparation, organiser la prise en charge et ouvrir rapidement les droits sociaux nécessaires à la reconstruction des personnes concernées.



TOUZET Alexandre, Les maires et la lutte contre les violences faites aux femmes. Guide pratique, AMF, 2023-11, 28 p.

[Accéder au document](#)

Ce guide, conçu à l'attention des communes, propose des conseils pratiques enrichis par des exemples d'initiatives locales, des focus thématiques, des liens vers des ressources utiles et des adresses de structures spécialisées. Il poursuit deux objectifs principaux : d'une part, permettre de repérer, identifier et mieux comprendre les différents types de violences ; d'autre part, fournir des clés pour mettre en œuvre des actions concrètes afin d'accompagner les victimes tout au long de leur parcours, depuis le signalement jusqu'à la reconstruction.

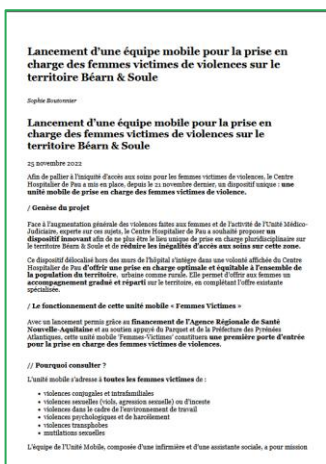




Promotion santé Occitanie, **Webinaire : Les violences faites aux femmes. Éclairage de la recherche avec l'enquête nationale VIRAGE et présentation de l'observatoire départemental des violences faites aux femmes de la Haute-Garonne**, DRAPPS Occitanie, 2022-12, 109 min.

[Accéder au document](#)

Ce webinaire propose un éclairage sur les violences sexistes et sexuelles, en s'appuyant notamment sur les résultats de l'enquête nationale « Violences et rapports de genre : contextes et conséquences des violences subies par les femmes et par les hommes » (enquête VIRAGE). La première partie permet de mieux comprendre les dynamiques et les impacts de ces violences dans différents contextes. La seconde présente l'Observatoire départemental des violences faites aux femmes. Ce dispositif, copiloté par la préfecture d'Occitanie et de la Haute-Garonne ainsi que par le Conseil Départemental, propose une réponse territoriale concrète et coordonnée face à ces violences.

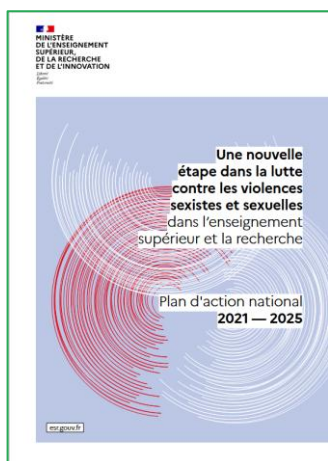


Lancement d'une équipe mobile pour la prise en charge des femmes victimes de violences sur le territoire Béarn & Soule, Centre hospitalier de Pau, 2022-11, en ligne.

[Accéder au document](#)

Depuis novembre 2022, le Centre Hospitalier de Pau déploie une unité mobile pour accompagner les femmes victimes de violences sur le territoire Béarn & Soule. Ce dispositif, soutenu par l'ARS et les autorités locales, permet une prise en charge de proximité, notamment en zones rurales. Une infirmière et une assistante sociale assurent des permanences sur quatre sites, réalisant une première évaluation avant d'orienter les patientes vers des structures spécialisées.





Une nouvelle étape dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche. Plan d'action national 2021-2025, Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, 2022, 25 p.

[Accéder au document](#)

Ce plan vise à renforcer la prévention, la détection et la prise en charge des violences sexistes et sexuelles au sein des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Il s'inscrit dans une dynamique amorcée depuis les années 2000 et s'appuie sur des enquêtes, des témoignages et des collaborations avec des acteurs institutionnels et associatifs. Le plan repose sur quatre axes principaux : la formation et la sensibilisation de l'ensemble des publics concernés (personnels, directions, étudiants), le renforcement des dispositifs de signalement et de traitement des situations, une communication plus visible et accessible, et la valorisation de l'engagement des étudiantes, étudiants et personnels. Il prévoit également des mesures complémentaires pour soutenir la recherche sur les violences sexistes et sexuelles et améliorer la connaissance du phénomène. L'objectif est de créer une culture commune de prévention et d'accompagnement, en garantissant que chaque victime ou témoin puisse être entendu, orienté et soutenu.



Violences conjugales. Garantir la protection des femmes victimes et de leurs enfants tout au long de leur parcours, Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 2020-10, 142 p.

[Accéder au document](#)

Ce rapport traite des violences conjugales et de la protection des femmes victimes et de leurs enfants. Il énonce les grandes lignes d'une politique publique pour faire reculer ces violences et permettre à toutes les femmes d'être protégées. Il prend en compte les nombreuses mesures mises en place à la suite du Grenelle des violences conjugales, ainsi que les dispositifs mis en œuvre pendant le confinement et formule 44 recommandations s'organisant autour de deux leviers : sécuriser les femmes victimes tout au long de leur parcours et amplifier la politique publique à la hauteur des besoins.





LEMONNIER Fabienne, **Prévention des violences sexuelles : revue des interventions probantes**, La Santé en action, n° 448, 2019-06, pp. 17-19

[Accéder au document](#)

Cet article présente les stratégies et les caractéristiques des programmes efficaces de prévention primaire des violences sexuelles. L'ensemble des connaissances scientifiques, issu des programmes mis en œuvre, converge vers les préconisations suivantes : agir sur les facteurs sociaux, comportementaux et environnementaux qui sont à l'origine de ces violences et, en particulier, mettre l'accent sur la réduction des facteurs de risques tout en renforçant les facteurs protecteurs afin de prévenir les passages à l'acte.



POUR ALLER PLUS LOIN

REPERES BIBLIOGRAPHIQUES :

- Académie populaire de la santé
<https://seinesaintdenis.fr/solidarite/prevention/article/l-academie-populaire-de-la-sante>
- Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA)
<https://www.solidarites-actives.com>
- Amicale du Nid
<https://amicaledunid.org/>
- Apprendre et agir pour réduire les inégalités sociales de santé (AAPRISS)
<https://aapriss.univ-tlse3.fr/>
- Arrêtons les violences
<https://arretonslesviolences.gouv.fr>
- Association Accueil & Réinsertion Sociale
<https://asso-ars.fr>
- ATD Quart Monde
<https://www.atd-quartmonde.fr>
- Base bibliographique et base d'outils pédagogiques (BIB-BOP)
<http://www.bib-bop.org>
- Capitalisation des expériences en promotion de la santé
<https://www.capitalisationsante.fr>
- Centre Hubertine Auclert
<https://www.centre-hubertine-auclert.fr>
- Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE)
<https://solidarites.gouv.fr/presentation-cnle>
- Défenseur des droits
<https://www.defenseurdesdroits.fr>
- Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté
<https://solidarites.gouv.fr/la-delegation-interministerielle-la-prevention-et-la-lutte-contre-la-pauvrete>
- Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)
<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr>



- **Emmaüs France**
<https://emmaus-france.org>
- **Fabrique territoires et santé**
<https://www.fabrique-territoires-sante.org>
- **Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)**
<https://www.federationsolidarite.org>
- **Fédération nationale Solidarité Femmes (FNSF)**
<https://www.solidaritefemmes.org>
- **Fédération Promotion Santé**
<https://www.federation-promotion-sante.org>
- **Fondation des Femmes**
<https://fondationdesfemmes.org>
- **Fondation hospitalière pour la recherche sur la précarité et l'exclusion sociale**
<https://www.fondation-recherche-precarite.org/>
- **Fondation pour le logement des défavorisés**
<https://www.fondationpourlelogement.fr/>
- **Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh)**
<https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr>
- **Haut Conseil de la santé publique (HCSP)**
<https://www.hcsp.fr>
- **Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ)**
<https://www.inspq.qc.ca>
- **Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)**
<https://www.insee.fr>
- **Médecins du Monde (MdM)**
<https://www.medecinsdumonde.org>
- **Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations**
<https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr>
- **Ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles**
<https://sante.gouv.fr>
- **Mouvement du Nid**
<https://mouvementdunid.org/>



- **Observatoire des inégalités**

<https://www.inegalites.fr>

- **Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES)**

<https://www.onpes.gouv.fr>

- **Observatoire national des violences faites aux femmes**

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/les-lettres-de-l-observatoire-national-des-violences-faites-aux-femmes>

- **Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)**

<https://www.oecd.org/fr>

- **Organisation mondiale de la santé (OMS)**

<https://www.who.int/fr>

- **ORSPERE-SAMDARRA, Observatoire Santé mentale, Vulnérabilités et Sociétés**

<https://orspere-samdarra.com>

- **Oxfam France**

<https://www.oxfamfrance.org>

- **ONU Femmes**

<https://www.unwomen.org/fr>

- **Open Edition Journals**

<https://www.openedition.org/journals>

- **Promotion Santé Occitanie**

<https://promotion-sante-occitanie.org>

- **Réseau de périnatalité Occitanie**

<https://www.perinatalite-occitanie.fr>

- **Revue Santé publique**

<https://www.sfsp.fr/content-page/43-revue-sante-publique>

- **Samu social de Paris**

<https://www.samusocial.paris>

- **Santé publique France (SpF)**

<https://www.santepubliquefrance.fr>

- **Secours Catholique – Caritas France**

<https://www.secours-catholique.org>

- **Toutes et tous égaux**

<https://www.info.gouv.fr/grand-dossier/toutes-et-tous-egaux>





BIBLIOGRAPHIE COMMENTÉE

Promotion de la santé des femmes en situation de précarité :

Repères pour la pratique et mises en œuvre inspirantes.

Emilie BEC (documentaliste au CREAI-ORS Occitanie)

Coordination **Christine ROLLAND** (coordinatrice du DRAPPS Occitanie)

Pour toute demande sur le dispositif, contactez l'équipe du Drapps Occitanie :



07 66 07 62 18



drapps@promotion-sante-occitanie.org



promotion-sante-occitanie.org/drapps/accueil/